

UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 22 Septembre 2020

Union Départementale des
Associations Familiales de Loir-et-Cher



45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 – BLOIS



02.54.90.23.45



udaf41@udaf41.org



02.54.78.65.76



**Force de proposition, de représentation
et d'expression pour la défense de l'ensemble
des familles de Loir-et-Cher
Lieu de concertation et de réflexion**

EXPRIME

l'avis des familles auprès des Pouvoirs Publics sur toutes les questions mettant en cause les intérêts familiaux.

DIALOGUE

avec le pouvoir politique : parlementaires, élus du Département, collectivités locales.

REPRESENTE

de plein droit l'ensemble des familles auprès de tous les organismes.

ACCUEILLE

informe et oriente les familles.

AGIT

auprès des autorités et administrations pour résoudre les difficultés individuelles ou collectives des familles.

GERE

tout service d'intérêt familial dont les Pouvoirs Publics estiment devoir lui confier la charge.

Reconnue d'utilité publique
Ordonnance du 3 Mars 1945
et Loi du 11 Juillet 1975



Sommaire

1-Composition du Conseil d'Administration	Page 4
2-Composition des Commissions Internes et Groupes de travail	Pages 5 et 6
3-Liste des Associations membres de l'UDAF	Page 7
4-Evolution des adhérents et de la représentation	Page 8
5-Répertoire des Mouvements Familiaux	Pages 9 à 12
6-Mission représentative de l'UDAF	Pages 13 à 19
Rapport d'activité	Page 20
L'UDAF et l'Action Familiale	Pages 21 à 38
L'UDAF et ses Services Sociaux	Pages 39 à 44
Photographie de l'Institution UDAF	Page 45
Rapport financier	Pages 46 à 52
Organigramme – Personnel UDAF	Page 53
Rapport d'Orientation	Pages 54 à 56
Lexique	Pages 57 à 60

1. Composition du Conseil d'Administration

Bureau

◆ Présidente	(E)	Madame Solange VANIER	(ADMR Perche Vendômois)
◆ 1 ^{ère} Vice-Présidente	(D)	Madame Marie-Thérèse LEROUX	(Familles Rurales)
◆ 2 ^{ème} Vice-Président	(E)	Monsieur Bruno LACOMBE	(A.F.C. du Vendômois)
◆ 3 ^{ème} Vice-Présidente	(E)	Madame Christine VIEUXGUÉ	(La Famille Blésoise)
◆ Trésorière	(E)	Madame Marie-Claire CHATAIGNIER	(La Famille Blésoise)
◆ Trésorier-Adjoint	(E)	Monsieur Alain DESAULES	(ADMR Ouest-Sologne)
◆ Secrétaire	(E)	Madame Marie-José GOISIER	(ADMR de Mer)
◆ Secrétaire-Adjoint	(E)	Monsieur Jean-Paul COUCKE	(Enfance et Familles d'Adoption)

Membres

(D)	Madame Claudine BROUSSE	(APF – France Handicap 41)
(D)	Monsieur Jean-Marie CHEVÉ	(UNAFAM)
(D)	Madame Lucette CIZEAU	(FRFD) (AFR de DHUIZON)
(D)	Monsieur Gérard DUCOURTIEUX	(ADAPEI 41)
(D)	Monsieur Jean-Pierre DUVIVIER	(AFC) (AFC du Vendômois)
(D)	Madame Jany HUGUET	(ADMR) (ADMR Nord Blaisois)
(D)	Madame Geneviève JOLLIVET	(FF) (Association La Famille Blésoise)
(E)	Madame Yvette LANÇON	(ADMR) (ADMR de Mer)
(E)	Madame Marie-Noëlle MARSEAULT	(AFR de Sambin)
(E)	Madame Michèle MIROUX	(FF) (Association La Famille Blésoise)
(D)	Monsieur Jean ORTHEAU	(Alzheimer 41 et Troubles apparentés)
(D)	Monsieur Jean RASSE	(La Confédération Syndicale des Familles 41)
(E)	Monsieur Jean-René RAPITEAU	(ADMR Handi Cap Vie)
(D)	Madame Marie-Odile ROUSSEAU	(FF) (Association la Famille Blésoise)
(E)	Madame Annick VERZELLESI	(AFR de Villerbon)
(D)	Madame Audrey ZINGARELLI	(Enfance et Familles d'Adoption)

(E) = **Elus** par l'Assemblée Générale **12**

(D) = **Désignés** par les Mouvements membres **12**

2. Commissions internes et Groupes de travail

(La Présidente siège de droit dans toutes les commissions à l'exception de la Commission de Contrôle)

Décision du Conseil d'Administration du 15/10/2019 (adoption).

Droit de la Famille, Parentalité, Enfance : Mme LEROUX

M. DUVIVIER - M. LACOMBE - Mme ROUSSEAU - Mme ZINGARELLI

Assistance technique : Mme DANG

Education, Jeunesse, Numérique : M. RAPITEAU

Mme JOLLIVET - M. LACOMBE - Mme MIROUX - Mme VERZELLESI

Assistance technique : Mme DANG

Habitat, Cadre de Vie, Loisirs : Mme VANIER

Mme BROUSSE - M. CHEVÉ - M. COUCKE - Mme HUGUET - Mme SCHERER - Mme VIEUXGUÉ

Assistance technique : Mme DANG

Economie, Consommation, Emploi : Mme GOISIER

Mme HUGUET - Mme MARSEAULT

Assistance technique : Mme DANG

Technique : M. DESAULES

Mme BROUSSE - Mme CHATAIGNIER - Mme VERZELLESI - Mme ZINGARELLI

Assistance Technique : M. LE PANSE - Mme KARA-MOHAMED - M. ISABELLE - Mme MORVANT -
M. MARCADET

Médaille de la Famille : Mme CHATAIGNIER

M. DUVIVIER - Mme LANÇON – Mme MARSEAULT - Mme MONNOT - Mme SCHERER

Assistance technique : Mme PETEAU

Contrôle : Mme BROUSSE

Mme CHATAIGNIER (F.F.) - M. CHEVÉ (UNAFAM) - M. COUCKE (EFA) - M. DESAULES (ADMR) -
M. DUCOURTIEUX (ADAPEI) – M. DUVIVIER (AFC) – Mme MARSEAULT (FRFD)

Assistance Technique : Mme PETEAU

2. Commissions internes et Groupes de travail

(La Présidente siège de droit dans toutes les commissions à l'exception de la Commission de Contrôle)

Décision du Conseil d'Administration du 15/10/2019.

Finances : Mme VANIER

Mme CHATAIGNIER - M. DESAULES - M. LE PANSE - Mme KARA-MOHAMED – Mme MERMOUD
M. LASSERRE (Commissaire aux Comptes) - M. RIGAL (Expert-Comptable)

Communication : Mme VANIER

Mme BROUSSE - Mme CHATAIGNIER - Mme CIZEAU – M. COUCKE - M. DESAULES
Assistance technique : Mme DANG et M. PÉAN

Lire et Faire Lire : Mme MIROUX

Mme HUGUET - Mme JOLLIVET - Mme ROUSSEAU - Mme VIEUXGUÉ
Assistance Technique : Mme DANG et M. PÉAN

Santé : Mme CIZEAU

Mme BROUSSE - M. DUCOURTIEUX- Mme JOLLIVET - Mme LANÇON - Mme MONNOT –
Mme ROUSSEAU - Mme VIEUXGUÉ – Mme PETEAU
Les Représentants des Usagers dans les Centres Hospitaliers
Assistance Technique : Mme DANG

Chantier « Développement Associatif » : Mme VANIER

Mme CIZEAU - Mme LEROUX - Mme VIEUXGUÉ
Assistance technique : M. LE PANSE et Mme DANG

« Projet Associatif » : Mme VANIER

Mme BROUSSE - M. LACOMBE - Mme LEROUX - Mme VIEUXGUÉ
Assistance technique : M. LE PANSE et Mme DANG

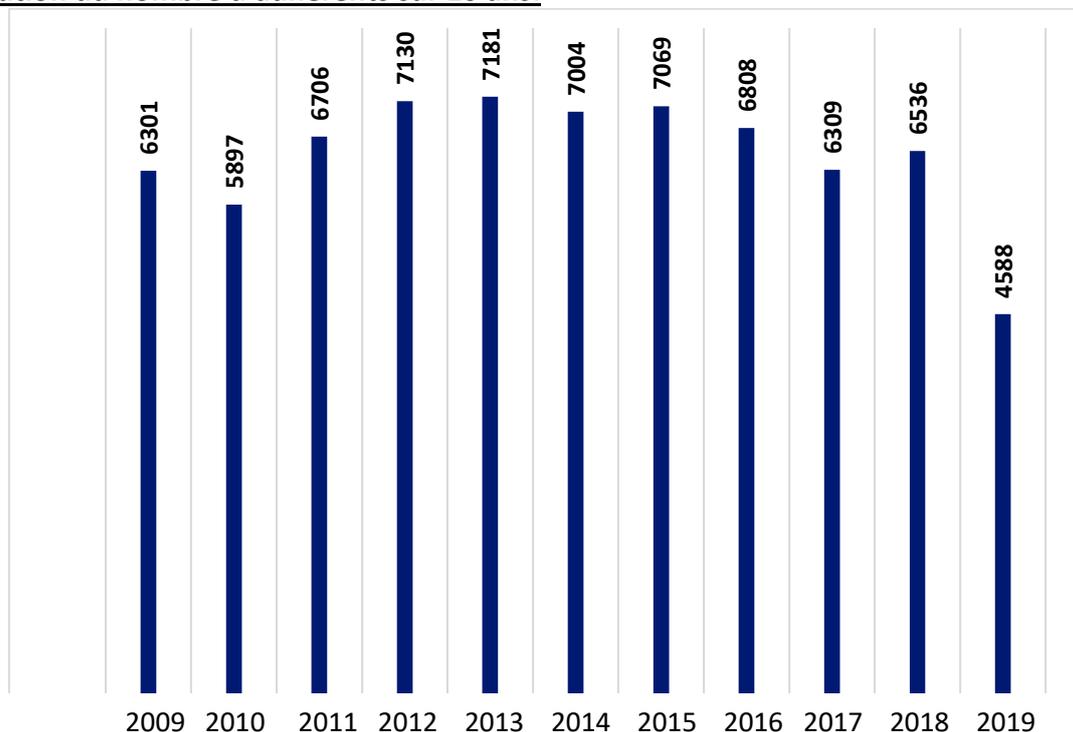
3. Liste des associations membres de l'U.D.A.F.

(Tableau établi à partir des listes électorales arrêtées au 31 décembre 2019)

	Nombre d'associations	Nombre d'adhérents
Associations à recrutement général		
. Associations « Familles Rurales »	24	1 161
. Associations « Familles de France »	2	196
. Associations Familiales Catholiques	2	114
. Association La Confédération Syndicale des Familles	1	52
Associations à recrutement spécifique		
. Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural	20	2490
. Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation	1	83
. Association Enfance et Familles d'Adoption	1	45
. Association des Paralysés de France - France Handicap	1	70
. Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés – Les Papillons Blancs « ADAPEI 41 »	1	125
. Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM) Section Départementale de Loir-et-Cher	1	73
. Alzheimer 41 et Troubles Apparentés	1	249
Groupement à but familial		
Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux du Loir-et-Cher	1	12
Total pour l'année 2019	56	4 588

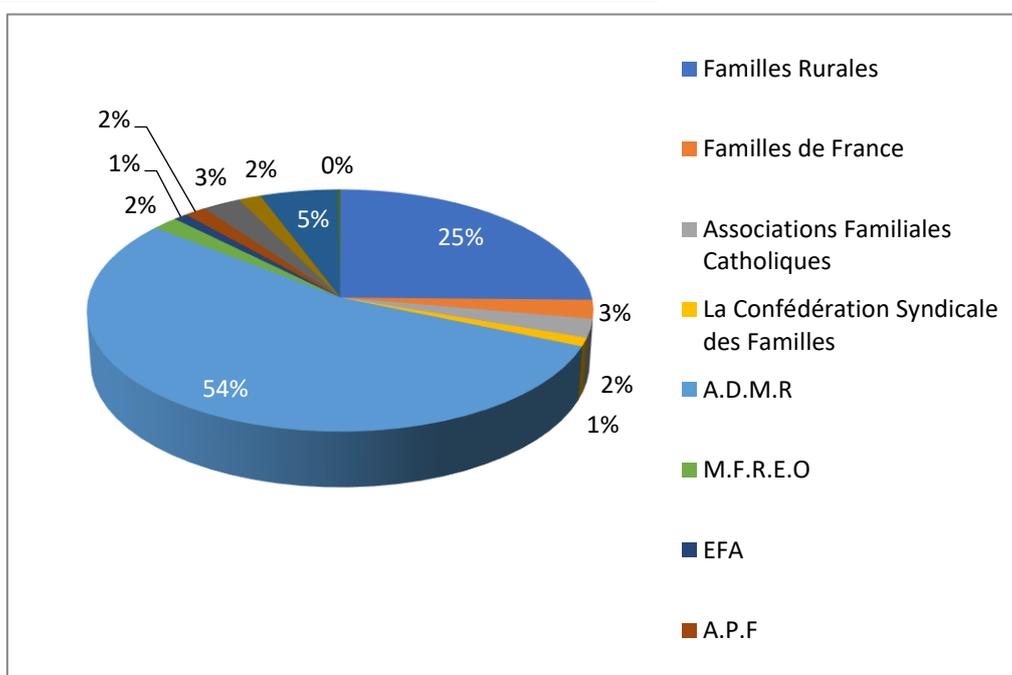
4. Evolution des adhérents et de la représentation.

Évolution du nombre d'adhérents sur 10 ans.



> Diminution de 29.80 % par rapport à 2018.

Représentation du Mouvement Familial en Loir-et-Cher.



5. Répertoire des mouvements familiaux.

MOUVEMENTS FAMILIAUX de Loir-et-Cher

à recrutement général :

<p><u>. FAMILLES RURALES, Fédération Départementale (F.R.F.D.)</u></p> <p>45, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS</p> <p>☎ 02.54.90.58.00 Courriel fonction.employeur@famillesrurales41.fr</p> <p>Présidente : Madame Sylvie BINSON</p>	<p>FAMILLES RURALES (FR)</p> <p>7 Cité d'Antin 75009 PARIS</p> <p>☎ 01.44.91.88.88 Fax : 01.44.91.88.89 Courriel : secretariat.fnat@famillesrurales.org</p>
<p><u>. FAMILLES DE FRANCE, Fédération Départementale (F.F.)</u></p> <p>4 Boulevard Carnot - 41000 BLOIS</p> <p>☎ 02.54.90.23.66</p> <p>Présidente : Madame Marie-Claire CHATAIGNIER</p>	<p>FAMILLES DE FRANCE (FF)</p> <p>28 place St Georges 75009 PARIS</p> <p>☎ 01.44.53.45.90 Fax : 01.45.96.07.88 Courriel : contact@familles-de-france.org</p>
<p><u>. ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES, Fédération Départementale (A.F.C)</u></p> <p>1, rue du Berry - 41000 BLOIS</p> <p>Courriel : hm.dalancon@wanadoo.fr</p> <p>Président : Monsieur Hubert d'ALANÇON</p>	<p>CONFEDERATION NATIONALE DES AFC (CNAFC)</p> <p>28 place St Georges 75009 PARIS</p> <p>☎ 01.48.78.81.61 Fax : 01.48.78.07.35 Courriel : cnafc@afc-france.org</p>
<p><u>. ASSOCIATION LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES DE LOIR-ET-CHER</u></p> <p>5-7, rue Jean Bart - 41000 BLOIS</p> <p>☎ : 06.61.56.42.86 Courriel : udcsf41@la-csf.org</p> <p>Président : Monsieur Jean RASSE</p>	<p>LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)</p> <p>53 rue Riquet 75019 PARIS</p> <p>☎ 01.44.89.86.80 Fax : 01.40.35.29.52 Courriel : contact@la-csf.org</p>

MOUVEMENTS FAMILIAUX de Loir-et-Cher et associations assimilées

à recrutement spécifique :

. Fédération ADMR du Loir-et-Cher

45 avenue du Maréchal Maunoury – CS 83407

41034 BLOIS Cedex

☎ 02.54.56.28.00

Fax : 02.54.78.51.24

Courriel : info.fede41@admr.org

Présidente : Madame Marie-José GOISIER

Union Nationale des ADMR (UNADMR)

184A rue du Faubourg St Denis

75484 PARIS Cedex 10

☎ 01.44.65.55.55

Fax : 01.44.65.55.56

Courriel : czelgowski@un.admr.org

. Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI 41 - Les Papillons Blancs)

28 rue des Gâts de Cœur – 41350 VINEUIL

☎ 02.54.78.30.43

Fax : 02.54.78.66.96

Courriel : secretariat@adapei41.com

Président : Monsieur Grégoire CHARLE

UNAPEI

15 rue de Coysevox

75876 PARIS Cedex 18

☎ 01.44.85.50.50

Fax : 01.44.85.50.60

Courriel : public@unapei.org

. Alzheimer 41 et Troubles apparentés

Maison de Retraite du Bon Secours

10 rue Saint Cœur – 41100 VENDÔME

☎ 02.54.73.39.04

Courriel : asso.francealzheimier41@gmail.com

Président : Monsieur Jean ORTHEAU

France ALZHEIMER Union nationale des associations et maladies apparentées

11 rue Tronchet

75008 PARIS

☎ 01.42.97.52.41

Fax : 01.42.96.04.70

Courriel : contact@francealzheimier.org

**. APF France Handicap, Délégation
Départementale de Loir-et-Cher (A.P.F.)**

1 rue Arago - 41000 BLOIS

☎ 02.54.43.04.05

Fax : 02.54.43.44.43

Courriel : dd.41@apf.asso.fr

**Directrice de territoire des actions associatives
37-41:**

Madame Cathrine WIRBELAUER

APF France Handicap

17 boulevard Auguste Blanqui

75013 PARIS

☎ : 01.40.78.69.00

Fax : 01.45.89.40.57

Courriel : info@apf.asso.fr

. Enfance et Familles d'Adoption (E.F.A.)

45 avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS

☎ 06.70.10.98.03

Courriel : contact@efa41.org

Président : Monsieur Christophe CHESNEAU

EFA

221 rue La Fayette

75010 PARIS

☎ 01.40.05.57.70

Fax : 01.40.05.57.79

Courriel :
direction.federation@adoptionefa.org

**. Association « Union nationale de familles et
amis de personnes malades et/ou handicapées
psychiques » (UNAFAM 41)**

45 avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS

☎ 06.71.53.24.15

Courriel : 41@unafam.org

Président délégué : Monsieur Jean-Marie CHEVÉ

**Union nationale de familles et amis de
personnes malades et/ou handicapées
psychiques (UNAFAM)**

12 Villa Compont

75017 PARIS

☎ 01.53.06.30.43

Fax : 01.42.63.44.00

Courriel : secretariatdg@unafam.org

**. Maison Familiale Rurale d'Education et
d'Orientation de St-Firmin-des-Prés (M.F.R.E.O)**

6 route de l'Auseys

41100 SAINT-FIRMIN-DES-PRES

☎ 02.54.23.42.03

Fax : 02.54.23.42.76

Courriel : mfr.st-firmin@mfr.asso.fr

Présidente : Madame Sylvie HERSANT

UNMFREO

58 rue Notre-Dame-de-Lorette

75009 PARIS

☎ 01.44.91.86.86

Fax : 01.44.91.95.45

Courriel : unmfreo@mfr.asso.fr

Groupement à but familial

Membre associé

**. Association Départementale des Assistants Maternels et
Assistants Familiaux du Loir-et-Cher**

192 rue St Exupéry – 41200 PRUNIER-S-EN-SOLOGNE

☎ 02.54.76.44.86

Courriel : nb-chantal@bbox.fr

Présidente : Madame Chantal NICOLAS-BERMENT

UFNAFAM

16 place du Colonel Parisot

32290 AIGNAN

☎ 08.91.70.10.15

Fax : 05.62.03.84.52

Courriel : contact@ufnafaam.fr

6. Mission représentative de l'UDAF

ETAT DES REPRESENTATIONS : COHESION SOCIALE – VIE QUOTIDIENNE

DOSSIER CONSOMMATION

Représentation	Nom du Représentant	Prénom	T ou S	Date de première désignation	Type de représentation	Fonction au sein de l'UDAF (1)	Nombre de réunions en 2019
Commission Consultative des Foires, Places et Marchés	BROUSSE	Claudine	T	2017	UDAF	A	0
Commission Départementale d'Action Touristique	CHATAIGNIER	Marie-Claire	T	2008	UDAF	T	2
Comité des usagers des services de la Préfecture de Loir-et-Cher	VANIER	Solange	T	2009	UDAF	FF	2

DOSSIER HANDICAP

Commission Intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées de la Communauté de Communes Cher-Sologne	BOURDILLON	Odile	T	2010	UDAF	FR	1
Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées	LEROUX	Marie-Thérèse	T	2014	UDAF	VP	1
Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	BROUSSE	Claudine	S	2010	UDAF	A	10

DOSSIER LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Conseil Départemental d'Insertion	VANIER	Solange	T	2007	UDAF	P	1
-----------------------------------	--------	---------	---	------	------	---	---

(1) P = Présidente - VP = Vice-Président – T = Trésorier – TA = Trésorier-adjoint – S = Secrétaire – SA = Secrétaire-adjoint – A = Administrateur
 DG = Directeur-général – DA : Directrice-adjointe – CS = Chef de Service - CM = Chargée de mission – MJPM = Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

ETAT DES REPRESENTATIONS : DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat Commission Adoption	VANIER MONNOT DEMAY THOUVARD	Solange Monique Christelle Frédérique	T S T S	2017 2012 21/03/06 21/12/07	UDAF UDAF UDAF/E.F.A UDAF/E.F.A.	P ADMR	2
Observatoire Protection de l'Enfance Loir-et-Cher	VANIER	Solange	T	2017	UDAF	P	1
Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance	LE PANSE	Thierry	T	2017	UDAF	DG	1
Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde des Mineurs	BROUSSE	Claudine	T	2013	UDAF	A	2
Commission Départementale de Surveillance de la Maison d'Arrêt de Blois	LE PANSE	Thierry	T	2009	UDAF	DG	1
Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles	CHATAIGNIER	Marie-Claire	T	2012	UDAF	T	5 CA 1 AG
Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants	VANIER MONNOT	Solange Monique	T S	2017 2012	UDAF UDAF	P ADMR	2
Commission Départementale d'agrément prévue à l'article D472-5-3	ISABELLE MARCADET	Georges Pascal	T T	2018 2018	UDAF UDAF	CS CS	
Commission de suivi de veille sociale organisée par la DDCSPP et l'ASLD	MORVANT	Caroline	T	2019	UDAF	CS	3

ETAT DES REPRESENTATIONS : EDUCATION – JEUNESSE

Conseil Départemental de l'Enfance et de la Famille	VANIER	Solange	T	2017	UDAF	P	3
Lire et Faire Lire	MIROUX	Michèle	T	2010	UDAF	A	2

DOSSIER TRANSPORT

Commission départementale des taxis et des voitures de petite remise.	VANIER	Solange	T	2011	UDAF	VP	0
	BROUSSE	Claudine	S	2014	UDAF	A	
Commission Communale des Taxis et Voitures de petite remise de Blois	JEULIN	Bernard	T	2008	UDAF	AFC	2
	CHATAIGNIER	Marie-Claire	S	2015	UDAF	T	

ETAT DES REPRESENTATIONS : POLITIQUE FAMILIALE – POLITIQUE SOCIALE

Caisse d'Allocations Familiales	DUBOURDIEU	Valérie	T	2018	UDAF	ADMR	12 CAFI
Caisse d'Allocations Familiales	GOISIER	Marie-José	T	2018	UDAF	S	
Caisse d'Allocations Familiales	VERZELLESI	Annick	T	2018	UDAF	A	
Caisse d'Allocations Familiales	COUCKE	Jean-Paul	S	2018	UDAF	A	
Caisse d'Allocations Familiales	ZINGARELLI	Audrey	S	2018	UDAF	A	
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	FAUVET	Sylviane	T	2018	UDAF	ADMR	4 C.A et 20 C° d'Act° Sanitaire Soc
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	LEROUX	Marie-Thérèse	S	2018	UDAF	VP	
MSA Berry-Touraine	CHATAIGNIER	M.Claire	T	2010	UDAF	T	6 C.A. 1 AG 4 C.R.A.
CIAS du Blésois	BROUSSE	Claudine	T	2014	UDAF	A	17 C° Soc. 6 CA 2CVS

ETAT DES REPRESENTATIONS : HABITAT – CADRE DE VIE

DOSSIER LOGEMENT – HABITAT

Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL)	BROUSSE	Claudine	T	2016	UDAF	A	5 C.A. 1 AG
Conseil d'Administration des Offices d'H.L.M. Terres de Loire Habitat	VANIER	Solange	T	2015	UDAF	P	20 CAL 4 C.A.
Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives	BROUSSE	Claudine	T	2016	UDAF	A	0
SOLIHA Loir-et-Cher	BROUSSE	Claudine	T	2013	UDAF	A	6
Agence Immobilière Sociale SOLIHA CVL	VANIER	Solange	T	2018	UDAF	P	
Comité de Pilotage du Plan Départemental pour le logement des Défavorisés de Loir et Cher	VANIER	Solange	T	2013	UDAF	P	2
	BROUSSE	Claudine	T	2013		A	
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation(SIAO) et Commission d'Orientation sur l'Hébergement et le Logement d'Insertion (CORALHI)	MORVANT	Caroline	T	2019	UDAF	CS	2
Pôle Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce	BROUSSE	Claudine	T	2018	UDAF	A	0
Syndicat du Pays des Châteaux	MARSEAULT	Marie-Annick	T S	2004	UDAF	A	3
Communauté d'agglomération « Territoires vendômois »	D'ALANÇON	Hubert	T	2017	UDAF	AFC	
Pays de Grande Sologne	CIZEAU	Lucette	T	2005	UDAF	A	2
Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Blois	CHATAIGNIER	Marie-Claire	T	2003	UDAF	T	1

CIAS de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs	CIZEAU	Lucette	T	2007	UDAF	A	2
Coordination départementale des aides à domicile	MORVANT	Caroline	T	2019	UDAF	CS	
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A)	D'ALANÇON	Hubert	T	2016	UDAF	AFC	2
	LEROUX	Marie-Thérèse	T	2016	UDAF	A	
Association Présence Verte	MARSEAULT	Marie-Noëlle	CA/AG	2013	UDAF	A	3 CA
	CHATAIGNIER	Marie-Claire	AG	2019	UDAF	T	1 AG
Commission Etat de Sélection d'Appel à Projet Social ou Médico-social	LE PANSE	Thierry	T	2016	UDAF	DG	0
	KARA-MOHAMED	Katia	S	2016		DA	
Commission de Sélection d'Appel à Projet Conseil Départemental	LE PANSE	Thierry	T	2012	UDAF	DG	0
	KARA-MOHAMED	Katia	S	2012		DA	

DOSSIER SANTE

Commission des Usagers

Centre Hospitalier de Vendôme	DUVIVIER	Jean-Pierre	S	2019	UDAF	A	2
Centre Hospitalier de Romorantin- Lanthenay	CIZEAU	Lucette	T	2016	UDAF	A	5
Centre Hospitalier de Montrichard	MOUZAY	Thérèse	T	2016	UDAF	FR	4
	MARSEAULT	Marie-Noëlle	S	2019	UDAF	A	
Centre Hospitalier de Selles S/Cher	BOURDILLON	Odile	T	2005	UDAF	FR	5
Centre SSR « La Menaudière » à Chissay en Touraine	MOUZAY	Thérèse	T	2016	UDAF	FR	CDU 3
Polyclinique de Blois	VIEUXGUE	Christine	S	2019	UDAF	VP	
Centre Médical Théraé à Blois	VIEUXGUE	Christine	T	2019	UDAF	VP	CDU 4
	JOLLIVET	Geneviève	S	2019	UDAF	A	CLIN 1

Centre MPR « L'Hospitalet » à Montoire sur Le Loir	MONNOT	Monique	T	2019	UDAF	ADMR	CDU 4
	DUCOURTIEUX	Gérard	S	2019	UDAF	A	
Clinique Saint-Cœur à Vendôme	FAUVET	Sylviane	T	2019	UDAF	ADMR	2
Clinique Médicale du Centre « Château de Saumery » à Huisseau sur Cosson	CIZEAU	Lucette	T	2017	UDAF	A	4
Clinique « Château de la Borde » à Cour-Cherverny	ISABELLE	Georges	T	2016	UDAF	CS	
	SALMON	Eliane	T	2019	UDAF	CSF	
	JOLLIVET	Geneviève	S	2019	UDAF	A	
Clinique « La Chesnaie » à Chailles	BELLORINI	Muriel	T	2018	UDAF	MJ	
HAD 41 à Blois	VIEUXGUE	Christine	S	2019	UDAF	VP	

Etablissement de Santé (Conseil de surveillance)

Centre Hospitalier de Vendôme	MONNOT	Monique	T	2010	UDAF	ADMR	4
Centre Hospitalier de Romorantin- Lanthenay	CIZEAU	Lucette	T	2016	UDAF	A	4
Centre Hospitalier de Montrichard	MOUZAY	Thérèse	T	2010	UDAF	FR	2
Conseils Territoriaux de Santé	MONNOT	Monique	T	2016	UDAF	ADMR	4
	FAUVET	Sylviane	S	2016	UDAF		
Conseil Départemental de soins palliatifs	MONNOT	Monique	T	2016	UDAF	ADMR	2
Comité de l'Aide Médicale Urgente, de la permanence des Soins et des Transports Sanitaires	LE PANSE	Thierry	T	2013	UDAF	DG	1
	VANIER	Solange	S	2013	UDAF	VP	

Représentations diverses

Association d'Accueil, de Soutien et de Lutte contre les Détresses – Conseil d'Administration	CHEVE	Jean-Marie		2016	UDAF	A	
Conseil Vie Sociale du Domaine de Saint-Gilles à Pontlevoy	AUDOUX	Damien			T	MJPM	
	IGEL-MORIN	Stéphanie			T	MJPM	

| RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'UDAF ET L'ACTION FAMILIALE.

Principales actions en 2019

1 – REPRESENTER OFFICIELLEMENT AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS L'ENSEMBLE DES FAMILLES ET NOTAMMENT DESIGNER OU PROPOSER DES DELEGUES (2° DU L. 211-3 DU CASF).

REPRESENTATION

L'UDAF de Loir-et-Cher, au cours de l'année 2019, a procédé au renouvellement d'un certain nombre de ses représentants. Leur désignation a été validée à l'occasion des réunions de Conseil d'Administration.

HABITAT – CADRE DE VIE

- Cellule d'appui logement : Mme MORVANT, Cheffe de Service (Titulaire)

POLITIQUE FAMILIALE – POLITIQUE SOCIALE

- Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay : Mme CIZEAU, Administratrice (Titulaire)
- Coordination Départementale des Aides à Domicile : Mme MORVANT, Cheffe de Service (Titulaire)
- Association Présence Verte :
Madame MARSEAULT, Administratrice (Conseil d'Administration et Assemblée Générale)
Madame CHATAIGNIER, Trésorière (Assemblée générale)
- Représentants des usagers au sein des Commissions des usagers des établissements de santé du département de Loir-et-Cher :
 - CH de Vendôme-Montoire : M. DUVIVIER, Administrateur (Suppléant)
 - CH de Romorantin-Lanthenay : Mme CIZEAU, Administratrice (Titulaire)
 - CH de Montrichard : Mme MOUZAY (Titulaire) et Mme MARSEAULT, Administratrice (Suppléante)

- CH de Selles-sur-Cher : Mme BOURDILLON (Titulaire)
- La Menaudière à Chissay-en-Touraine : Mme MOUZAY (Titulaire)
- L'Hospitalet à Montoire-sur-le-Loir : Mme MONNOT (Titulaire) et M. DUCOURTIEUX, Administrateur (Suppléant)
- Polyclinique de Blois : Mme VIEUXGUÉ, Vice-Présidente (Titulaire) et Mme JOLLIVET, Administratrice (Suppléante)
- Clinique du Saint-Cœur à Vendôme : Mme FAUVET (Titulaire)
- Clinique de Saumery à Huisseau-sur-Cosson : Mme CIZEAU, Administratrice (Titulaire)
- Clinique de la Borde à Cour-Cheverny : M. ISABELLE, Chef de Service (Titulaire)
- Clinique de Chailles « La Chesnaie » : Mme BELLORINI, Mandataire Judiciaire (Titulaire)

FORMATION

Afin de mener au mieux leur mission, les délégués familiaux ont participé à différentes formations. Celles-ci ne sont pas dispensées directement par l'UDAF de Loir-et-Cher mais essentiellement par l'UNAFOR, organisme de formation de l'Institution Nationale, l'UNAF, et l'Union Régionale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé ainsi que par l'URAF Centre Val-de-Loire.

- Le 14 Mai 2019, à la Polyclinique de Blois, l'URAASS Centre-Val de Loire organisait une journée de formation intitulée « RU et le système de santé ».
- Le 25 Juin 2019, à la Polyclinique de Blois, l'URAASS Centre-Val de Loire proposait une journée de formation sur la thématique « Analyser les plaintes et les réclamations ».
- Le 3 Octobre 2019 à la Polyclinique de Blois, le thème de la formation organisée par l'URASS Centre-Val de Loire était : « RU en Commission des Usagers ».
- Le 19 Novembre 2019, à la Polyclinique de Blois, l'URAASS Centre-Val de Loire réunissait les représentants des usagers sur la thématique : « Rapport annuel de la CDU, y participer, l'exploiter ».
- Le 25 Novembre 2019, à la Polyclinique de Blois, des groupes d'échanges et de pratiques étaient organisés à l'initiative de l'URAASS Centre-Val de Loire.

2 – DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL ET LEUR PROPOSER LES MESURES (1° DU L. 211-3 DU CASF).

Afin de soutenir l'expression et la réflexion pluraliste, l'UDAF de Loir-et-Cher a réuni ses instances statutaires.

- Six réunions de Conseil d'Administration, les **26 Février, 23 Avril, 11 Juin, 17 Septembre, 15 Octobre et 17 Décembre 2019.**
- Une réunion de Bureau, le **14 Novembre 2019.**

- Une Assemblée Générale Ordinaire, le **6 Juin 2019**.

COMMISSIONS SECTORIELLES ET GROUPES DE TRAVAIL

Les commissions sectorielles de l'UDAF se sont réunies au cours de l'année :

DE CONTRÔLE (9 membres)

3 réunions :

Le 19 Février : Vérification des listes électorales arrêtées au 31/12/2018, valables pour l'année de vote 2019 et rédaction du rapport annexé à la liste récapitulative transmise à l'UNAF.

Le 23 Avril : Vérification des dossiers de candidatures individuelles pour l'élection à l'Assemblée Générale de l'UDAF du 6 Juin 2019.

Le 17 Décembre : Vérification du dossier de demande d'agrément de l'Association Familles Monoparentales de Loir-et-Cher.

SANTE (9 à 14 membres)

5 réunions :

Le 8 Février : point sur le Dossier Médical Personnel (DMP), information suite à la formation du 23 Novembre 2018 relative aux Directives anticipées et la personne de confiance, recherches de thèmes pour la soirée d'information 2019 et évocation du renouvellement des Commissions Des Usagers (CDU).

Le 12 Avril : Choix du thème de la soirée d'information : les Dons d'Organes, point sur le renouvellement des usagers et des formations obligatoires pour les nouveaux représentants, information de la création d'un Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des plaintes des Réclamations en Santé (G.A.A.R.S) qui serait expérimental en Loir-et-Cher.

Le 28 Août : point sur le renouvellement des Représentants des Usagers, liste à soumettre au Conseil d'Administration de l'UDAF, planning des réunions et organisation de la soirée sur les dons d'organes le 10 Octobre 2019.

Le 19 Septembre : Distribution des affiches et invitations relatives à la soirée sur les dons d'organes, information quant à l'organisation du G.A.A.R.S et des jours et heures des permanences, liste des représentants aux commissions des usagers des établissements de santé validée par le Conseil d'Administration de l'UDAF, étude du Bloc notes Santé de l'UNAF relatif à la Protection Maternelle et Infantile. Calendrier prévisonnel des réunions de fin 2019 à début 2020.

Le 28 Novembre : informations de la représentante de l'UDAF siégeant au Conseil Territorial de Santé, bilan de la soirée d'information « Dons d'organes », point sur les permanences du G.A.A.R.S qui s'appelle désormais Guichet Santé 41.

DES FINANCES (5 membres / L'Expert-Comptable et le Commissaire aux Comptes)

1 réunion :

Le 23 Avril : Arrêté des comptes 2018 et proposition d'affectation des résultats des Services Sociaux et Vie Associative.

MEDAILLE DE LA FAMILLE (8 membres)

2 réunions :

Le 9 Avril : Répartition des enquêtes aux membres de la commission dans le cadre de l'instruction des dossiers relatifs à la Médaille de la Famille.

Le 9 Mai : Examen des enquêtes réalisées par les membres de la commission pour avis à transmettre aux services de la Préfecture.

Les Groupes de travail :

« Développement Associatif » (8 membres)

1 réunion :

Le 26 Novembre : Point sur les travaux et réflexion autour du Plan Local de Développement Associatif (PLDA) et des orientations à tenir.

« Projet Institutionnel » (8 membres)

2 réunions :

Le 24 Janvier : Poursuite des travaux engagés en 2018.

Le 26 Février : Relecture du projet et modifications.

« Groupe Parentalité » : (5 membres)

2 réunions :

Le 18 Juin 2019 : Bilan sur les actions réalisées de janvier à juin 2019 : Ateliers parents en QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville), Cafés des parents en milieu rural, Conférence sur les écrans au sein d'un établissement scolaire, les partenariats développés, etc.

Le 28 Novembre 2019 : Etat des lieux des actions réalisées et en cours de réalisation sur la période de septembre à décembre 2019 : Ateliers parents, développement du nouveau projet Parents Solo, le Média Citoyen sur le quartier Est de Blois (Quartier en Veille Active) en partenariat avec la Coopérative Artéfacts, l'Hiver des familles en partenariat avec la MSA Berry-Touraine et la Communauté de Communes des Collines du Perche et présentation du Schéma Départemental des Services aux Familles 2020-2023.

« Communication » : (5 membres)

4 réunions :

Le 29 Avril, 14 Juin, 6 Novembre et 17 Décembre 2019 : Préparation du journal, relecture et mise à jour de la plaquette ISTF.

En 2019 ont été publiés 2 numéros qui font état de l'actualité des services de l'UDAF, des commissions, des actions institutionnelles, des actualités régionales et nationales, de l'ensemble des mouvements familiaux en Loir-et-Cher du 2ème semestre 2018 et 1er semestre 2019 et d'informations thématiques. 1000 exemplaires ont été édités pour chaque édition et diffusés à l'ensemble des structures sociales et médico-sociales du département, des collectivités locales, des associations adhérentes, des partenaires locaux et du personnel de l'UDAF de Loir-et-Cher.

PARTICIPATION DE L'UDAF DE LOIR-ET-CHER AUX INSTANCES DE L'UNION INTERDEPARTEMENTALE DES UDAF DU CENTRE –URAF-CENTRE- VAL DE LOIRE

L'UDAF de Loir-et-Cher a participé aux différentes instances de l'Union Interdépartementale des UDAF du Centre, URAF Centre Val-de-Loire.

- Trois Conseils d'Administration les 28 Mars, 23 Mai et 20 Septembre 2019.
- Une Assemblée Générale Ordinaire organisée à Blois, le 19 Juin purement statutaire.
- Une journée Régionale Annuelle organisée conjointement avec l'UDAF de Loir-et-Cher, sur le thème « Quel devenir des jeunes adultes à l'issue de leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'enfance ? » s'est déroulée le 7 Novembre dans les locaux de l'UDAF avec la participation de Madame Andréa MAILLIER, Directrice Enfance et famille à la Direction générale adjointe des solidarités et de Madame Séverine BONNINGUE, Coordinatrice du pôle jeunes majeurs et mineurs non accompagnés.

PARTICIPATION DE L'UDAF DE LOIR-ET-CHER AUX TRAVAUX DE L'UNAF

Enfin, l'UDAF de Loir-et-Cher était présente lors des journées d'information et groupes de travail organisés par l'UNAF :

- Annoncés lors des Assises nationales de la protection juridique des majeurs en novembre 2017, des travaux ont été lancés par le Ministère des solidarités et de la santé (DGCS) et le Ministère de la justice (DACS). La DGCS a mis en place le 17 Novembre 2017 un groupe de travail chargé d'élaborer un référentiel national d'éthique des MJPM (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs). Il est composé des représentants des principaux acteurs des secteurs concernés : Défenseur des droits, Ministère de la Justice (DACS), Juges des tutelles (ANJI), DRJSCS et DDCS, MJPM des trois modes d'exercice (ANDP, ANMJPM, CNMJPM, FNMJI, FNAT, UNAF, UNAPEI), Établissements de formation et usagers.

L'objectif de ce référentiel national est d'aider et de guider les professionnels à construire, dans l'intérêt de la personne protégée, les réponses les mieux adaptées possibles aux situations plus ou moins complexes au regard des questionnements éthiques qui se posent dans l'exercice de leurs missions pour exécuter les mandats judiciaires qui leur ont été confiés.

Co-animateur de journées de réflexion éthique organisées au sein de l'UNAF qui se sont déroulées les 8 février 2019, 11 et 12 avril 2019, 16 octobre 2019, M. Georges ISABELLE, Chef de service à l'UDAF de Loir-et-Cher a été amené à participer aux réunions organisées par la DGCS (Groupe restreint et Assemblée Plénière).

Le Groupe Restreint constitué par les représentants de la profession (ANDP, ANMJPM, CNMJPM, FNAT, FNMJI, UNAF, UNAPEI) s'est réuni les 15 Janvier 2019, 13 Mars 2019, 10 et 12 Avril 2019, 18 avril 2019, 29 Mai 2019, 02 Juillet 2019, 3 Septembre 2019, 14 Octobre 2019. Ce groupe a pour objectif d'élaborer des propositions d'écriture du référentiel éthique à l'Assemblée Plénière.

L'Assemblée Plénière est constituée des représentants de la DGCS, de la Justice, de Mme Anne CARON DÉGLISE, du Défenseur des Droits, de DDCS et DRJSCS, de l'ANJI, des représentants des familles, de la représentante du centre de formation CEFRAS, des représentants de la profession (ANDP, ANMJPM, CNMJPM, FNAT, FNMJI, UNAF, UNAPEI). Cette assemblée a validé la démarche et les axes de travail du groupe restreint. Elle s'est réunie les 19 février 2019, 18 avril 2019, 18 juin 2019, 12 septembre 2019, 24 octobre 2019, 7 novembre 2019 et 12 décembre 2019. Ces travaux sur l'éthique devraient aboutir courant 2020.

- Les 29 Janvier et 21 Février 2019, Mme Solange VANIER, Présidente participait aux Journées organisées par l'UNAF sur le thème « Vers une stratégie de communication commune au réseau UNAF-UDAF-URAF ».
- Les 23 et 24 Mars 2019, s'est tenue, à Annecy, la rencontre annuelle des Présidents des UDAF et URAF et des Directeurs des UDAF, en présence des personnalités du département : M. Pierre LAMBERT, Préfet, Mme Françoise CAMUSSO, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil Départemental. Les sujets abordés tout au long de ces deux journées ont porté sur l'actualité de la politique familiale et la participation de 70 UDAF et 3 URAF au Grand Débat, sous de multiples formes où 2 500 personnes ont participé. La Présidente et le Directeur Général y ont participé.
- Le 16 Avril 2019, Mme LAMOUREUX, Chargée de mission Vie associative a participé au Colloque National de l'UNAF sur les relations « Familles et écoles : Comment recréer du lien ? », durant laquelle une centaine de personnes a pris connaissance d'un état des lieux sur la situation en France et l'étranger et a pu partager son avis sur des expériences présentées par diverses UDAF.
- Le 13 Juin 2019, la Présidente, Mme VANIER, participait à la Journée Nationale Habitat organisée par l'UNAF, sur la thématique de la Loi Elan : textes d'application, présentation « des évolutions et des enjeux de la politique du logement », travaux en ateliers : prévention des expulsions et traitement des impayés de loyers – Droit au logement opposable et fonctionnement des commissions de médiation – Place des UDAF dans les organismes d'HLM et attributions des logements sociaux.
- Les 22 et 23 Juin 2019, l'UDAF de Loir-et-Cher, représentée par Mme VANIER, Présidente, Mme GOISIER, Secrétaire et M. LE PANSE, Directeur Général, participait à l'Assemblée Générale de l'UNAF à Reims. Cette assemblée a réuni 530 militants familiaux venus de la Métropole et de l'Outre-mer à laquelle s'est jointe, le samedi matin, Mme Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé qui est intervenue en fin de matinée ainsi que des personnalités locales, notamment M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims, et de Mme Kim DUNTZE,

Vice-présidente du Conseil Départemental, qui se sont exprimés. Présentation officielle du nouveau logo de l'UNAF et du réseau « Unis pour les familles », travaux sur la démocratie participative et la place des corps intermédiaires, point sur les modifications de textes de l'UNAF et Rapport moral et d'orientation 2016/2020 ont été les principaux travaux de cette assemblée.

- Le 15 Octobre 2019 s'est tenue la Journée Nationale de Lire et Faire lire à l'UNAF à laquelle Mme LAMOUREUX, Chargée de mission Vie associative et Coordinatrice de l'association Lire et Faire lire 41 a participé. Cette rencontre annuelle a permis à une trentaine d'UDAF d'échanger sur le bénévolat chez les seniors, l'accompagnement et la gestion d'un réseau de bénévoles, les sources de financements possibles et de découvrir l'association Old Up ayant pour objectif de faire évoluer l'image des personnes âgées dans la société.
- Le 27 Septembre 2019, Mme LAMOUREUX, Chargée de mission Vie associative a participé au Groupe de travail Espace Parents en Milieu Scolaire. Durant toute une journée, les participants ont pu prendre connaissance de l'historique du Fonds National Parentalité, de ses nouvelles modalités dans le cadre de la nouvelle COG Etat-CNAF 2018-2022, bénéficiaire d'apports méthodologiques pour monter une structure LAEP et découvrir le projet de plan d'action découlant de la Stratégie Nationale de Soutien à la Parentalité.
- Le 11 Octobre 2019, M. LE PANSE, Directeur Général participait à la rencontre des Directeurs d'UDAF, organisée par l'UNAF, au cours de laquelle différents thèmes ont été évoqués : la réforme de l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux, l'actualité de la protection juridique des Majeurs, les procédures comptables et patrimoniales, la convention cadre entre UDAF et établissements bancaires, les travaux sur des guides relatifs au mandat de protection future, la réflexion éthique en PJM et la mallette pédagogique ISTF.
- Le 12 Octobre 2019, Mme VANIER était présente lors des rencontres Présidents et Directeurs d'UDAF, où les thématiques vues la veille étaient reprises. Ont été évoquées les prochaines élections municipales avec le renouvellement des CIAS et CCAS. L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNAF a validé les modifications statutaires et réglementaires. La journée s'est terminée sur la présentation des Points Conseils Budgets (PCB).
- Le 17 Octobre 2019, s'est tenue la journée Nationale UNAF « Ma santé 2022 » à laquelle, la Présidente, Mme VANIER a participé.

3 – ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES (3° et 4° du L. 211-3 du CASF).

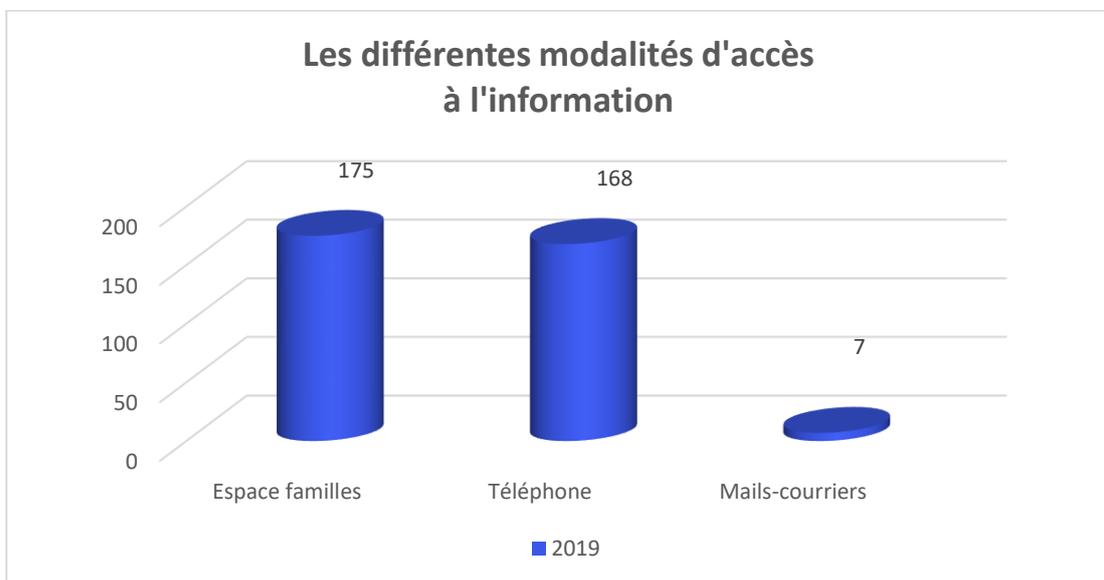
AIDES APPORTEES PAR L'UDAF :

L'UDAF soutient l'ensemble des associations familiales adhérentes de l'Institution par :

- ✓ Des subventions aux Mouvements et Associations Familiales,
- ✓ La mise à disposition de locaux pour les permanences et réunions des associations,
- ✓ La mise à disposition de personnel pour des travaux de secrétariat.

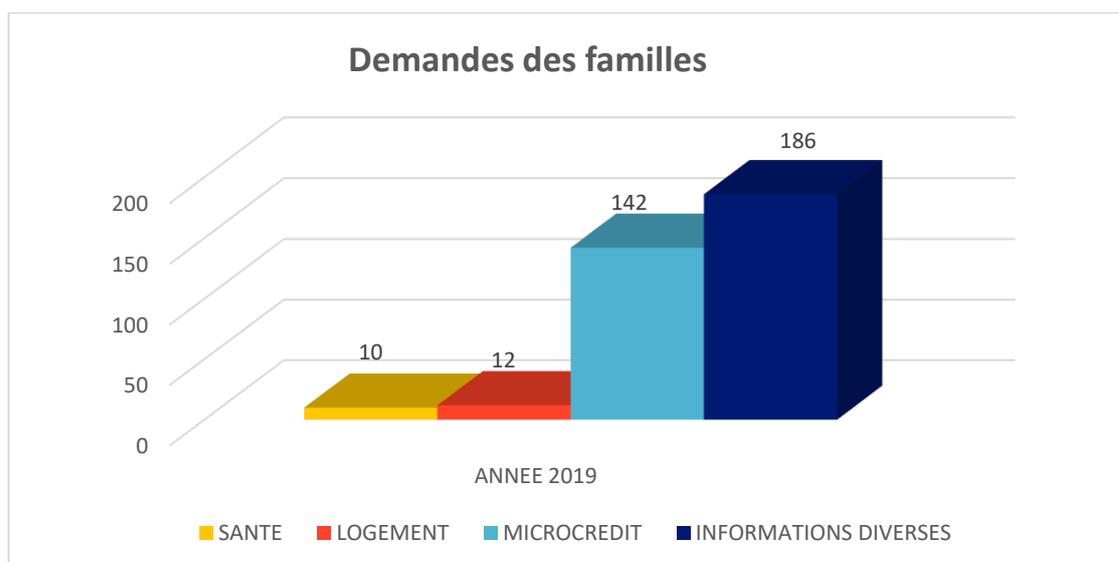
> L'Espace Familles

Notre environnement devenu de plus en plus complexe, tant dans le domaine juridique que dans le domaine administratif, nous conduit à proposer aux familles un service d'aide, d'information et d'orientation efficace et accessible.



En 2019 sur les 350 familles qui ont pris contact avec notre service, 50 % se sont déplacées à l'Espace Familles, 48 % nous ont contactés par téléphone et 2 % nous ont adressés un mail ou un courrier.

L'Espace Familles accueille un large public dans la mesure où de nombreux domaines sont abordés tels que le logement, l'éducation, la santé, le microcrédit personnel... Par ailleurs, nous disposons d'un fond documentaire constitué de nombreuses revues mises à la disposition du public. L'Espace Familles permet, également, aux familles d'accéder à internet afin de consulter différents services en ligne.

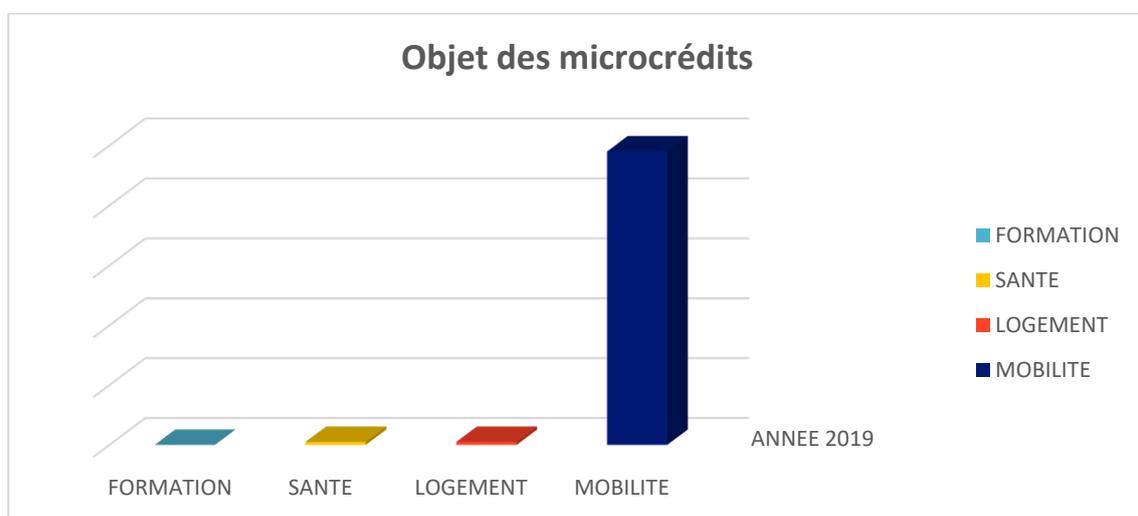


> **Le microcrédit personnel**

Le lancement de cette action, en mars 2013, formalisé par la signature de conventions avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne, le Crédit Coopératif, le Crédit Agricole, Créa-Sol et le Crédit Mutuel a été pour nous, l'opportunité de développer un service en direction des personnes exclues des prêts bancaires classiques.

Afin d'étendre ce dispositif sur l'ensemble de notre département, l'UDAF tient, depuis 2018, des permanences au PAD (Point d'accès au Droit) de Vendôme et au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Romorantin-Lanthenay.

En 2019, nous avons instruit 82 dossiers. Les demandes de microcrédits portent principalement sur l'achat ou l'entretien d'un véhicule et le permis de conduire. Dans une moindre mesure, elles concernent les dépenses liées à l'installation dans un logement (caution, frais d'agence, équipements électroménager...).



> **L'information et le soutien aux tuteurs familiaux (I.S.T.F)**

Depuis le 1er Janvier 2009, la loi du 5 Mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs a prévu que les familles appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection peuvent bénéficier, à leur demande, d'une information (article L 215.4 du Code de l'action sociale et des familles).

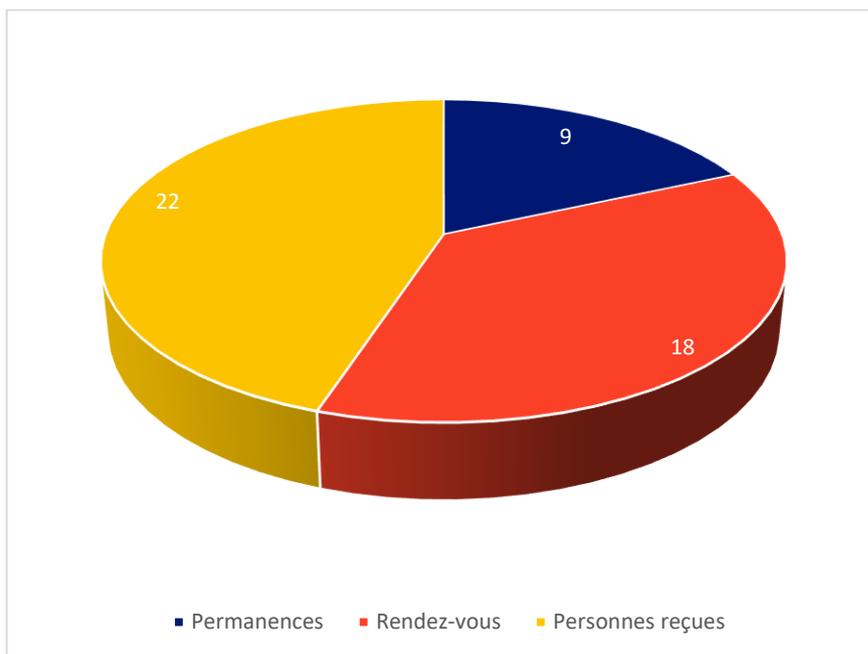
Le décret n°2008.1507 du 30 Décembre 2008 est venu apporter des précisions sur l'information et le soutien qui peuvent être donnés aux « tuteurs familiaux ».

En 2018, le financement accordé par l'Etat a permis de véritablement développer le service ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux), développement poursuivi au cours de l'année 2019.

Une augmentation globale significative de la fréquentation par le public visé a pu être constatée en 2019 au sein des lieux d'accueil ouverts en 2018 : Points d'Accès au Droit (PAD) de Romorantin-Lanthenay et Vendôme et le Tribunal d'Instance de Blois.

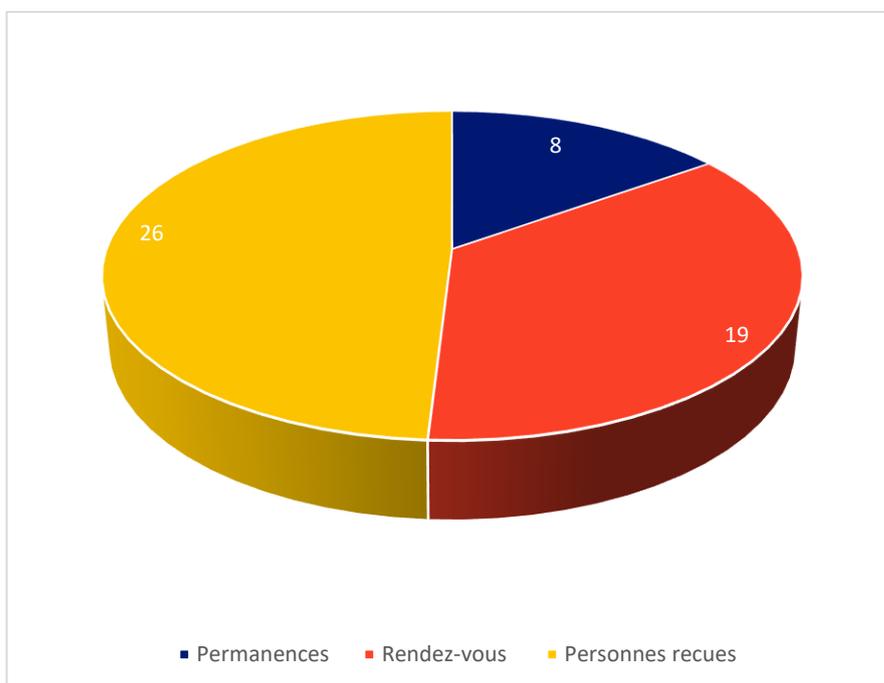
▪ **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT à Blois :**

Permanence d'une demi-journée par mois (le 2ème jeudi)



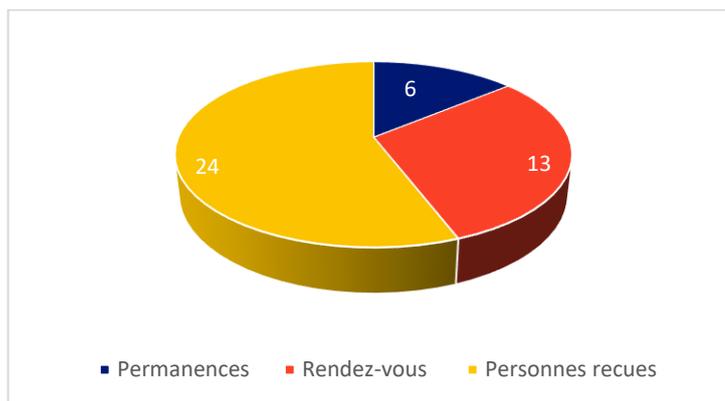
▪ **POINT D'ACCES AU DROIT de Romorantin-Lanthenay :**

Permanence d'une demi-journée par mois (le 4ème jeudi)



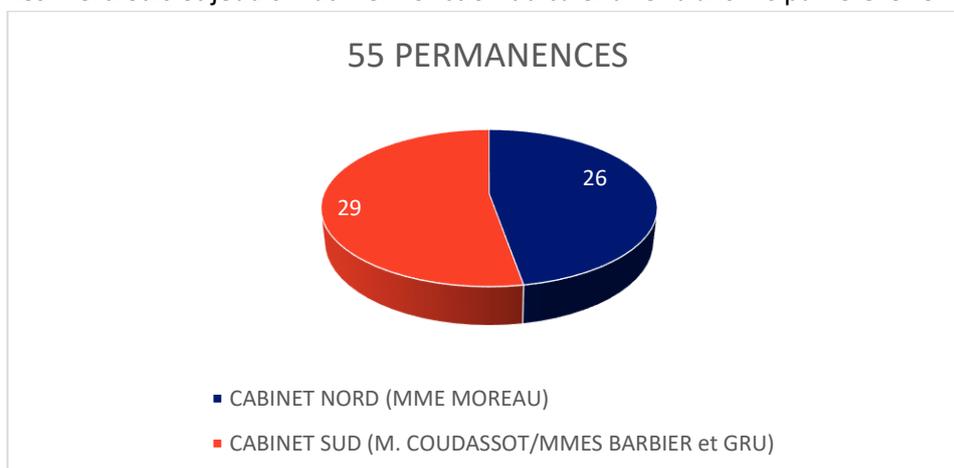
- **POINT D'ACCES AU DROIT de Vendôme :**

Permanence d'une demi-journée par mois (le 1er jeudi)



- **TRIBUNAL D'INSTANCE de Blois (Permanences lors des auditions) :**

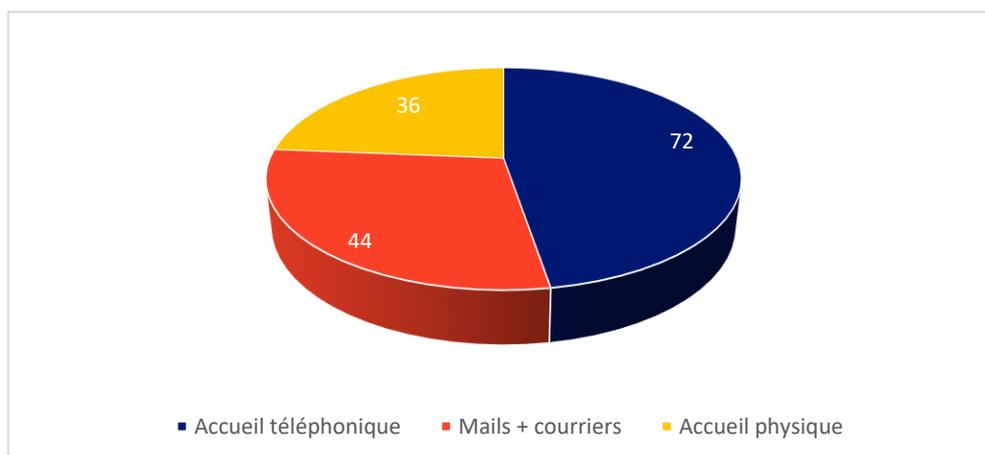
Intervention les mercredis et jeudis matin en fonction du calendrier transmis par le Greffe



243 Rendez-vous honorés au cours de ces permanences.

512 Personnes (hors majeurs à protéger) reçues lors de ces rendez-vous.

- **L'UDAF de Loir-et-Cher à Blois :**



INFORMATION COLLECTIVE :

- 26/04/2019 : Présentation au C.I.A.S. de Vendôme à destination d'un public professionnel.
- 06 et 07/2019 : Information par courrier destinée à l'ensemble des Maires des 295 Communes de Loir-et-Cher et à une centaine d'établissements d'accueil médico-sociaux.

OBJECTIF :

Notre objectif est de maintenir et développer le service ISTF autour de plusieurs axes :

- Poursuivre le développement de nos interventions sur tout le territoire : pérenniser les permanences actuelles et accroître l'offre sur le territoire,
- Créer un espace numérique facilitant la visibilité du service par le public en recherche d'information et la mise à disposition des documents utiles (requêtes, notices, fiches pratiques),
- Développer l'information collective en animant des réunions, conférences-débats notamment au sein d'établissements médico-sociaux (demandes reçues suite aux propositions d'organisation de ce type d'évènement).

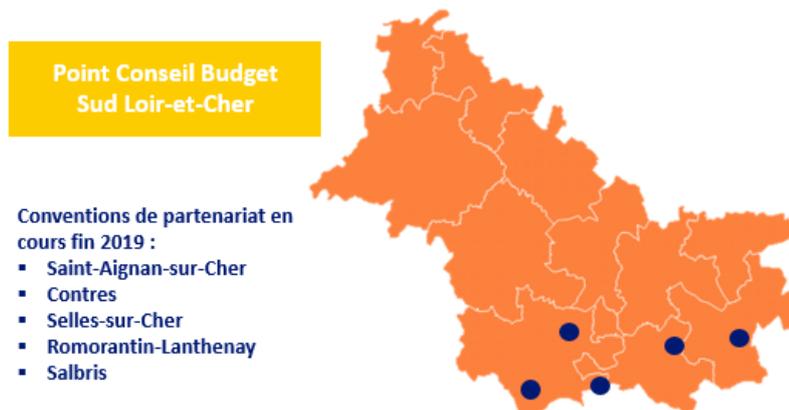
> Le Point Conseil Budget Sud Loir-et-Cher (PCB)

En juillet 2019, l'UDAF a reçu un label PCB pour le territoire sud du département suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2019. Le PCB est un service gratuit, ouvert à tous publics, d'information et d'accompagnement à la gestion du budget, visant à prévenir les situations de surendettement et de malendettement.

Un travail conséquent de mise en place du dispositif a été réalisé par la Chargée de mission Vie associative, et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale, pour une mise en œuvre effective à partir du 1er semestre 2020, à savoir la création de supports de communication, d'outils dédiés à l'accompagnement, de suivi et d'évaluation, ainsi qu'une communication du dispositif auprès des membres de l'UDAF (Conseil d'Administration, équipes) et des acteurs locaux pour rechercher de potentiels partenaires (la Préfecture de Loir-et-Cher, la Banque de France, les Maisons de Services Aux Publics, les Missions locales et les Maisons de l'emploi).

Pour assurer le développement du dispositif, la Chargée de mission Vie associative et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale ont suivi 2 formations assurées par l'UNAFOR « Mettre en place un projet de PCB et ISBF » et le « Surendettement et micro-crédit ». Ces 2 formations ont permis à l'UDAF d'identifier les outils d'accompagnement, de suivi, d'évaluation pertinents et nécessaires afin de réaliser une évaluation d'impact, d'étudier l'intérêt de la mise en place d'un système d'information partagé, de prendre connaissance d'outils pédagogiques existants, et d'échanger sur des sujets liés au PCB (frais d'incident bancaire, microcrédit, etc.).

Fin 2019, 5 permanences étaient en cours de conventionnement pour la mise en place du dispositif PCB (cf. carte ci-dessous).



> Les actions spécifiques

- Le 25 Janvier 2019, la Présidente et le Directeur Général, assistaient à l'audience solennelle de rentrée, au Palais de Justice de Blois.
- Le 7 Mars 2019, à l'occasion de la Journée des droits des femmes du 8 mars et dans le cadre du grand débat national, l'UDAF de Loir-et-Cher représentée par Mme LAMOUREUX, Chargée de mission Vie Associative, M. LE PANSE, Directeur Général, Mme VANIER, Présidente et Mme BIANU-NLANDU, Adulte-relais, a participé au grand débat national organisé à la Sous-Préfecture de Romorantin-Lanthenay. Dans ce cadre, un débat a été coanimé par la Chargée de mission sur la problématique « des femmes isolées et mères célibataires » et avait pour but de mettre à l'honneur les femmes engagées au service de la société. Ce débat était également l'occasion pour l'adulte-relais de témoigner en tant que femme isolée. Les témoignages recueillis ont mis en avant les difficultés liées à l'accès au logement, à la mobilité, aux modes de garde, à la perception des pensions alimentaires ou encore aux contrats précaires.
- Le 15 Mars 2019, Mme VANIER, Présidente assistait à la conférence « Logement social », organisée par l'UDAF d'Indre-et-Loire, à la Maison des Sports à Tours.
- Le 19 Mars 2019, 2 patients de l'Hospitalet victimes d'un accident ont participé à la Journée Nationale de la sécurité routière en intervenant auprès de 19 élèves de seconde de la filière électricité du Lycée Augustin Thierry à Blois. Depuis 2012, l'UDAF de Loir-et-Cher intervient au sein d'établissements scolaires du département en partenariat avec le Centre de Rééducation Fonctionnelle L'Hospitalet¹ de Montoire-sur-le-Loir dans le but de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la route. Les établissements proposant des formations professionnelles ont été ciblés afin de sensibiliser au plus tôt les lycéens et les étudiants pour lesquels le permis est essentiel pour leur futur emploi. Leurs témoignages ont permis d'aborder plusieurs sujets : les dangers de l'usage de stupéfiants et/ou d'alcool, de la conduite sans protection, des excès de vitesse ou de toute autre pratique déviante sur la route pouvant entraîner des conséquences dramatiques, parfois irréversibles.
- Les 4 Avril et 12 Décembre 2019, la Présidente de l'UDAF participait au Comité Régional de l'URAASS Centre-Val de Loire.
- Le 24 Mai 2019, Thierry LE PANSE, Directeur Général, assistait à la table ronde sur « L'accès aux droits des personnes isolées vulnérables ou dépendantes en Loir-et-Cher » organisée par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher à l'occasion de la Journée Nationale de l'Accès au Droit, au Tribunal de Grande Instance.
- Le 22 Mai 2019, Mme VANIER était invitée par plusieurs associations départementales d'accueillants familiaux, réunies à Onzain afin de promouvoir l'accueil familial pour adultes.
- Le 26 Juillet 2019, avait lieu dans les locaux de l'UDAF, une rencontre avec M. Yves ROUSSET, Préfet de Loir-et-Cher, en présence de Madame VANIER, Présidente, M. LE PANSE, Directeur Général, Mme LAMOUREUX, Chargée de mission et Mme BIANU NLANDU, Adulte Relais. La Présidente et le Directeur Général ont présenté les missions et services de l'UDAF. M. ROUSSET a quant à lui évoqué différents projets dont « Les Maisons France Service », pour lesquelles, l'UDAF pourrait être associée.

¹ *Etablissement sanitaire et médico-social situé à Montoire-sur-le-Loir prenant en charge des personnes présentant des troubles moteurs et neurologiques, notamment à la suite d'un accident de la route.

Cette rencontre s'est terminée par la visite des locaux de l'UDAF, à l'occasion de laquelle le Préfet a pris le temps d'échanger avec chacun des salariés présents.

- Signataire du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, l'UDAF de Loir-et-Cher a participé les 3 et 6 septembre 2019 au Grenelle de Lutte contre les violences conjugales qui s'est tenu à Blois. Cette concertation organisée par la Préfecture de Blois et la Sous-Préfecture de Vendôme a réuni les principaux acteurs locaux intervenant dans ce domaine et a permis de mettre en exergue à l'occasion des débats 5 principaux items : l'importance de la prévention et de la sensibilisation des jeunes, la coordination de tous les acteurs locaux (sociaux, judiciaires, etc.) et d'un travail en réseau, la formation des professionnels (médecins, travailleurs sociaux, etc.), l'accompagnement des agresseurs et la nécessité de moyens humains et financiers supplémentaires.
- Le 17 Juillet 2019, le Directeur Général accompagné de la Chargée de mission étaient présents à la demie journée de présentation et d'échanges sur la programmation 2019 du Contrat de Ville suite à l'invitation de M. ROUSSET, Préfet de Loir-et-Cher et de M. GRICOURT, Maire de Blois.
- Le 10 Septembre 2019, M. LE PANSE, Directeur Général, assisté de Mme LUJ, Coordinatrice du CDAD, animait un atelier « Education budgétaire » à 12 détenus, à la Maison d'Arrêt de Blois. Cet atelier s'inscrivait dans la programmation des actions mises en œuvre chaque année par le CDAD, et l'UDAF, en sa qualité de membre de Droit.
- Le 23 Septembre 2019, M. LE PANSE participait au comité de pilotage régional mis en place par la DRJSCS relatif au schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des prestations familiales.
- Le 24 Septembre 2019, suite à l'invitation de l'APAJH 41, Mme VANIER et M. LE PANSE participaient à l'inauguration de la Résidence de Longueville à Romorantin-Lanthenay en présence de M. VAN WASSENHOF, Délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé de Loir-et-Cher, Mmes GIBOTTEAU, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil Départemental chargée des solidarités et de l'action sociale, DOUCET, Conseillère départementale déléguée à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées et de M. LORGEUX, Maire de la commune de Romorantin-Lanthenay.
- Le 28 Septembre 2019, l'UDAF de Loir-et-Cher organisait une cérémonie de remise de Médailles de la Famille, dans ses locaux, afin d'honorer deux mères et un père de famille en présence de M. Philippe MASSON, Maire de Villebarou.
- Le 10 Octobre 2019, Mme VANIER et M. LE PANSE assistaient à l'audience solennelle d'installation de Messieurs GEROT, Vice-président juge des libertés et de la détention, REYMOND, Juge d'instruction, SCHMITTLER, Substitut du procureur de la République, de Mesdames RAPIN, Juge des enfants et MALBAUT, Substitute du procureur de la République.
- Le 10 Octobre 2019, l'UDAF de Loir-et-Cher organisait une soirée d'information sur le thème « Don d'Organes, informons-nous ! », avec la participation du Docteur FOURNIER, Médecin coordinateur, Mmes COUSIN, Cadre de Santé et LE RAZER, Infirmière Coordinatrice du Centre Hospitalier Simone VEIL de Blois.
- Le 8 Novembre 2019, Mme VANIER représentait l'UDAF à la rencontre régionale des actions de la santé mentale, avec la participation du Professeur Franck BELLIVIER, Délégué ministériel à la psychiatrie et la santé mentale.
- Au cours de l'année 2019, M. LE PANSE a régulièrement participé aux réunions de Conseils d'administration et aux Assemblées générales du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Loir-et-Cher.

> Nouveaux Partenariats :

- L'UNAPEI et la Gendarmerie Nationale ont convenu d'un partenariat concernant l'accessibilité du service public rendu par la Gendarmerie Nationale aux personnes en situation de handicap mental. Cette convention qui se décline au niveau départemental, à vocation à faire progresser l'inclusion des personnes en situation de handicap mental dans la société en rendant le service public de la Gendarmerie Nationale accessible et en améliorant les situations d'interaction entre gendarmes et personnes en situation de handicap mental. L'ADAPEI 41, signataire de cette convention et adhérente de l'UDAF, a souhaité l'associer à cette démarche afin d'améliorer l'accessibilité de la Gendarmerie Nationale aux publics fragilisés, dont l'UDAF de Loir-et-Cher assure un suivi. Cette convention a été signée le 12 Juin 2019 en présence de Monsieur Yves ROUSSET, Préfet.
- Lors du Conseil d'Administration du 17 Décembre, les administrateurs ont validé l'adhésion de l'UDAF de Loir-et-Cher au Centre Technique Régional de la Consommation de la Région Centre-Val de Loire.

DEVELOPPEMENT DE L'ACTION FAMILIALE

CONVENTION D'OBJECTIFS

Dans le cadre de la réforme du Fonds Spécial, l'UDAF de Loir-et-Cher a signé avec l'UNAF une convention d'objectifs au titre des années 2016-2020.

Les actions qui résultent de cette convention contribuent à la réalisation des missions générales décrites à l'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

De nouveaux objectifs ont été validés en 2016, permettant à l'UDAF de Loir-et-Cher de mettre en place ou de poursuivre, sur la période 2016-2020, les actions suivantes :

- > **Action n°1 : Promouvoir les réseaux d'entraide entre les parents**
- > **Action n°2 : Espace-parents en milieu scolaire**
- > **Action n°3 : Lire et faire lire**
- > **Action n°4 : Information et Soutien au Budget Familial (I.S.B.F).**

Action 1 : Promouvoir les réseaux d'entraide entre parents.

Par cette action, l'UDAF de Loir-et-Cher souhaite encourager l'entraide, la solidarité entre parents et la mise en réseau des familles. C'est dans ce sens que l'UDAF s'engage depuis plusieurs années dans la mise en place d'actions visant à soutenir les familles pouvant rencontrer des difficultés liées à la parentalité.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des temps collectifs organisés sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Blois (QPV) initiés en 2018, ainsi que par une présence plus soutenue en milieu rural.

> Les ateliers parents à la Médiathèque Maurice Genevoix de Blois

Depuis Août 2018, des ateliers parents sont organisés à raison d'une fois par mois, les vendredis après-midi durant l'année scolaire, au sein d'une Médiathèque située dans un QPV de Blois afin d'accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales. Ce projet repose avant tout sur un travail conséquent d'aller-vers et d'information par notre Adulte-relais, Mme BIANU NLANDU Jeannette auprès des familles sur les QPV.

Ouverts à tous et gratuits, les ateliers parents proposés ont pour objectifs d'aborder plusieurs thématiques liées à la parentalité, d'informer les parents sur leurs droits et de les orienter vers les structures existantes selon leurs problématiques soulevées.

Les échanges permettent à notre adulte-relais d'identifier les besoins d'accompagnement dans leurs démarches.

En 2019, 8 ateliers ont été organisés et ont permis d'aborder les thématiques suivantes : « L'adolescence », « Familles Monoparentales », « Parole des parents », « Les écrans », « Mon corps, moi et les autres » et « Mon corps et mon intimité » en association avec le Planning Familial 41.

Dans ce cadre, 62 participations ont été comptabilisées avec une présence régulière d'un groupe de 5 à 6 mères. Parmi les participants, 90 % étaient des mères issues de l'immigration, élevant seules leurs enfants et habitant dans les QPV et 10 % étaient des acteurs des quartiers Nord.

A ce projet s'ajoute une présence active de l'adulte-relais sur les temps de rencontre et événements organisés par les acteurs de terrain sur les quartiers nord (QPV) tout au long de l'année qui nous permet d'améliorer notre visibilité et de communiquer davantage sur notre action et nos champs d'interventions. Désormais, nous pouvons déployer nos projets avec une bienveillance éducative vérifiée par les familles des quartiers Nord de la ville de Blois, répondant de manière fidèle à nos initiatives. La confiance créée avec notre adulte-relais, légitimise la place de l'UDAF de Loir-et-Cher dans ces zones d'actions de parentalité locale.

> Organisation d'un mois de sensibilisation sur la parentalité en milieu rural

L'UDAF de Loir-et-Cher s'est engagée dans un projet multi-partenarial comprenant la MSA Berry-Touraine et l'Espace de Vie Sociale (EVS) de la Communauté de commune des Collines du Perche pour mettre en place « *l'Hiver des familles* » à Mondoubleau en novembre et décembre 2019.

Durant plus d'un mois, les familles ont pu profiter d'ateliers, d'animations et de conférences animés sur divers thèmes liés à la parentalité par 4 intervenantes (la Directrice de l'EVS, une psychologue à la fois formatrice, une coach en développement relationnel et une sophrologue).

Ce projet s'est clôturé par une soirée théâtre animée par une compagnie théâtrale réunissant environ 70 participants qui ont pu échanger sur les écrans et les réseaux sociaux, la monoparentalité, l'autorité parentale, les relations au sein de la fratrie, les rythmes de l'enfant, etc.

Action 2 : Espace-parents en milieu scolaire.

Cette action vise à promouvoir la mise en place d'espaces dédiés aux parents au sein des établissements scolaires, afin de favoriser la coéducation parents/enseignants encouragée par la loi de refondation de l'École de la République du 08 Juillet 2013.

Le travail partenarial impulsé et renforcé avec le Directeur et la Cheffe d'établissement des collèges public (Pierre de Ronsard) et privé (Saint-Joseph), les Présidents des associations de parents d'élèves des deux collèges et le Responsable du Bureau Information jeunesse (BIJ) de Mer a permis d'organiser deux cafés des parents en 2019.

> Les cafés des parents

Le premier a eu lieu le 05 Février 2019 de 19h00 à 20h30 au Point Accueil Jeunes (PAJ) de Mer, sur le thème « *Communiquer avec son ado pour mieux échanger avec le collège* » pour lequel 11 personnes étaient présentes (dont 1 adolescent).

Le second fut organisé le 21 Mai 2019 de 19h00 à 20h30 au PAJ de Mer, en abordant la thématique de « *Communiquer avec son ado pour passer de bonnes vacances* ». Pour échanger sur le sujet, Karine FERNANDES, coach en harmonie relationnelle, était intervenue auprès des 12 personnes présentes (dont 1 adolescent).

Ouverts à tous et gratuits, ces deux rencontres permettent dans un premier temps d'aborder plusieurs thématiques liées à la parentalité au regard des besoins soulevés par les parents et les enseignants. L'objectif mutuel des cafés des parents est de favoriser la coéducation entre les personnes composant le schéma scolaire, à savoir les parents, les élèves et les professionnels. La convivialité est clairement recherchée pour pouvoir faire émerger des échanges informels et donc le partage de conseils entre pairs.

Des intervenants extérieurs interviennent également dans le programme. Ils agissent comme une vraie plus-value aux échanges initiés par les parents et le collège. Cela permet donc de guider les discussions et de nourrir les interactions avec des connaissances bien précises. Le but étant de vulgariser des notions afin de rendre l'information accessible et compréhensible aux parents, pour qu'ils puissent par la suite l'intégrer dans leurs représentations quotidiennes.

Action 3 : Lire et faire lire.

3 réunions de coordination : 15 Janvier 2019, 17 Juillet 2019 et 20 Septembre 2019

1 réunion copilotage : le 11 Juin 2019

Plusieurs actions ont été mises en place tout au long de l'année par la coordination Lire et faire lire de Loir-et-Cher, copilotée par la Ligue de l'Enseignement 41 et l'UDAF de Loir-et-Cher.

Les 38 bénévoles ont continué de proposer des lectures plaisir d'une trentaine de minutes auprès de groupes de 6-8 enfants sur des temps scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, périscolaires (les bibliothèques, Centres de loisirs, Accueils de Loisirs Périscolaire (ALP)) et extrascolaires (le multi-accueil, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'association AIEI et l'ALCV (maison de quartier).

Près de 4 nouvelles inscriptions sur l'année 2019 sont à enregistrer pour la délégation Lire et faire lire de Loir-et-Cher. Nous pouvons recenser pour cette année que l'association intervient auprès de 26 structures au total sur l'ensemble du département.

Les actions ponctuelles auprès des enfants et parents ont également été poursuivies :

- Les lectures aux enfants des usagers des services sociaux de l'UDAF de Loir-et-Cher (18 décembre 2019) auprès de 8 enfants et 4 parents.
- Le salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt (15 et 16 mars 2019).
- Les p'tites randos (le 21 mai 2019).
- Les lectures durant les Zones d'Animation Temporaire (ZAT) les 11 avril et 18 juillet 2019.
- L'événement de la Ville de Blois « Des lyres d'été » le 4 août 2019.
- Le Prix poésie en début d'année scolaire.
- L'opération Sac de pages pour la période des grandes vacances (lectures dans les centres sociaux).

Ainsi que celles à destination des bénévoles : Mille lectures d'hiver, les comités lectures (3 actions sur l'année), les rencontres auteurs/illustrateurs, et les journées de formation (lecture à voix haute et lire la poésie).

> **Un moment fort pour cette année : une première labellisation en Loir-et-Cher.**

Le 21 Novembre 2019, à la Bibliothèque Nationale de France, la commune nouvelle de Valencisse, s'est vue remettre le label « Ma commune/mon intercommunalité aime Lire et faire lire ».

Action 4 : Information et Soutien au Budget Familial (I.S.B.F).

L'UDAF de Loir-et-Cher s'est lancée dans la démarche de prévention et de lutte contre le risque de surendettement en mettant en place le dispositif ISBF en 2018.

Depuis son lancement, une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, mise à disposition par la Fédération Départementale Familles Rurales sur la base d'une convention, a assuré une permanence dans les locaux de l'UDAF à raison d'une fois par semaine le jeudi pour proposer un accompagnement budgétaire individuel et personnalisé (diagnostic de la situation budgétaire, informations, conseils, outils et si besoin orientation) de façon ponctuelle ou régulière selon les situations.

Ouverte à tous, gratuite, confidentielle et sur rendez-vous, la permanence ISBF a été implantée dans l'Espace Familles de l'UDAF afin de faciliter la venue des usagers principalement non suivis par les services sociaux et de garantir une neutralité.

En complément des accompagnements individuels, s'ajoutent des actions collectives sur des thèmes liés à la gestion du budget à destination de publics ciblés.

Dans la continuité de la dynamique engagée en 2018, des rencontres ont été organisées en 2019 avec des acteurs locaux essentiels à savoir la Banque de France, des CCAS et CIAS permettant ainsi de présenter le dispositif, de faciliter les orientations et d'être informé sur des sujets spécifiques à ce domaine (ex : frais bancaires).

Durant le 1^{er} semestre 2019, 8 personnes ont contacté le service ISBF et 3 personnes ont été accompagnées. Par ailleurs, une action collective a été mise en place au sein de la Maison d'Arrêt de Blois sur le thème du budget. Pour ce faire, un outil pédagogique de l'UNAF a permis d'aborder divers sujets avec les détenus.

Suite à la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2019 pour la labellisation de Points Conseil Budget, un recentrage de l'action a été privilégié en faveur du développement du Point Conseil Budget « Sud Loir-et-Cher » labellisé en juillet 2019.

L'UDAF ET SES SERVICES SOCIAUX.

LE SERVICE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE (M.A.S.P)

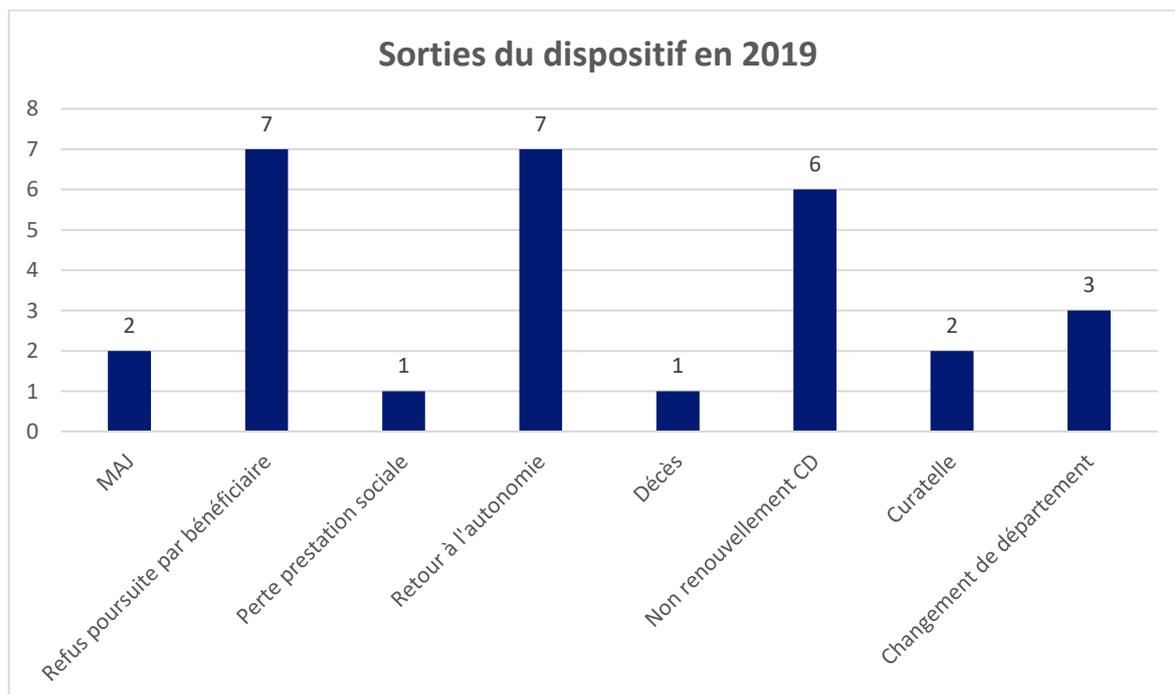
Un nouveau marché en vue de la mise en œuvre des MASP avec gestion des prestations (MASP de niveau 2) a démarré le 14 février 2019 pour une durée de deux ans renouvelable une fois.

L'année 2019 correspond à la dixième année d'exercice de cette mesure par notre association. Durant cette période, 213 personnes ou couples ont pu bénéficier de ce type d'accompagnement.

Le nombre de mesures dont le financement est garanti par le Conseil Départemental s'établit à 60 maximum et le nombre de mesures en cours est en règle générale proche de ce chiffre.

L'activité de 2019 s'établit sur des bases quasi identiques à celles de 2018.

01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	31/12/2019
55	27	29	53



Les retours à l'autonomie et les sorties demandées par les usagers sont à égalité. Pour la plupart des sorties motivées par une décision des bénéficiaires, une orientation vers une MAJ est demandée par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, mais n'est pas forcément suivie d'effet.

Si la progression du nombre des retours à l'autonomie est encourageante, malheureusement, on constate un nombre équivalent de sorties du dispositif suite à un refus de poursuite par les bénéficiaires ou au défaut de signature du contrat renouvelé par le Conseil Départemental, alors que la poursuite de l'accompagnement paraissait nécessaire.

LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS ET A L'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MJPM – MAJ)

En préambule, rappelons que comme nous l'avons indiqué dans le rapport d'activité de l'année 2018, de nouvelles dispositions concernant la protection des majeurs ont été introduites dans la loi de réforme de la justice du 23 mars 2019.

Une partie de ces dispositions supprime l'intervention du juge dans la mise en œuvre de certains actes dont l'accomplissement nécessitait jusque-là son autorisation. Ces dispositions concernent tant le domaine de la protection des biens que celui de la protection de la personne.

On peut donc considérer qu'on se trouve de ce fait, confrontés à un certain renforcement de la responsabilité des mandataires judiciaires, services ou particuliers, dans l'exercice de leurs missions.

En matière patrimoniale, cela permettra entre autres, l'acceptation pure et simple d'une succession lorsque le caractère bénéficiaire en sera attesté par un notaire ou, pour illustrer des actes accomplis plus fréquemment par le mandataire, l'ouverture ou la clôture de comptes lorsque ces opérations répondront à certains critères (banque habituelle du majeur pour une nouvelle ouverture, date d'ouverture du compte pour la clôture).

S'agissant de l'exercice par le majeur protégé de certains droits, il est également renforcé, notamment en matière médicale ou encore en matière de mariage et de divorce.

Autre disposition fondamentale, la restitution du droit de vote aux majeurs en tutelle avec effet immédiat.

D'autres mesures nécessitant la parution de décrets d'application concernent notamment les modalités de contrôle des comptes de gestion.

S'agissant de l'habilitation familiale, son instauration ne nécessitera plus une requête spécifique et ne sera plus limitée à la seule représentation du majeur.

Au final, un début d'année 2019 qui a nécessité, pour ajuster nos pratiques, des échanges avec les magistrats au regard de la complexité de certaines dispositions, des communications aux personnels, sans oublier la gestion de l'information aux usagers sous tutelle, notamment en vue de l'exercice éventuel de leur droit de vote dès les élections européennes de mai 2019.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE EN 2019

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE :

01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	31/12/2019
49	7	13	43

Le léger ralentissement d'activité constaté en 2018 s'est encore accentué en 2019.

Même si le nombre de sorties du dispositif a été moins important, il n'a pas été compensé du fait de la faiblesse du nombre des mesures nouvelles.

Ci-dessous la répartition des sorties de mesures par motif :

MOTIFS DE SORTIE	NOMBRE
Retour à l'autonomie	2
Atteinte du maximum de durée d'exercice (4 ans)	6
Décès	2
Non renouvellement à l'échéance	2
Dessaisissement suite changement département	1

Les deux personnes sorties du dispositif, pour retour à l'autonomie, ont bénéficié de 4 années d'accompagnement dans le cadre d'une MASP et de 2 années d'accompagnement dans le cadre de la MAJ.

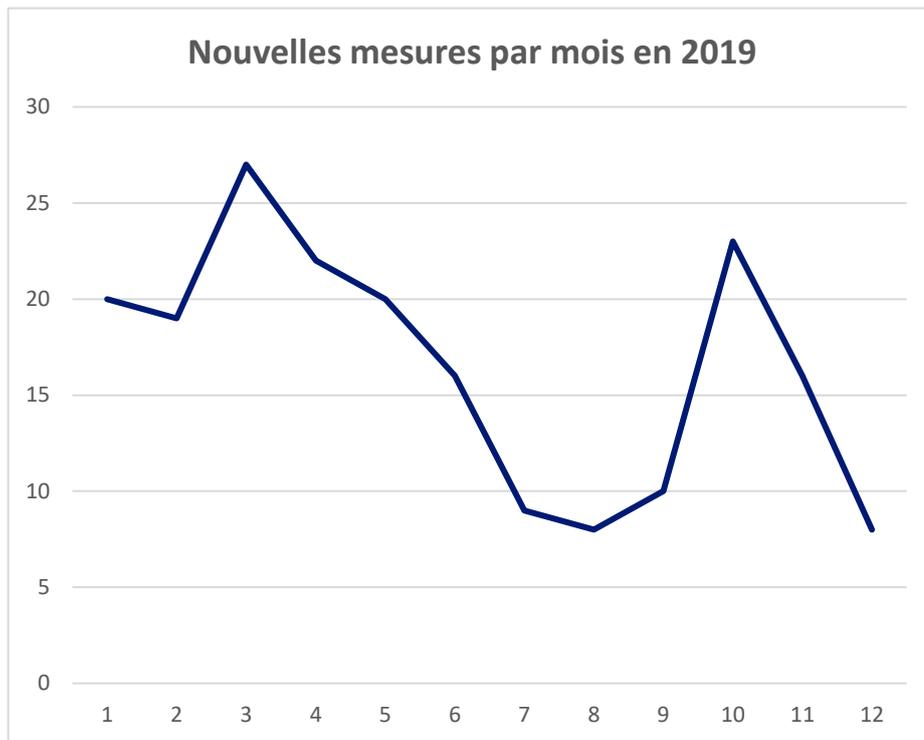
Les personnes dont les mesures ont atteint la durée maximum des 4 années d'exercice, selon l'évaluation des professionnelles en charge de leur accompagnement, ne semblaient pas prêtes à assurer de façon totalement autonome la gestion de leur situation administrative et financière, mais aucune autre mesure n'a été mise en place à l'issue de la MAJ, malgré des préconisations en ce sens.

LES AUTRES MESURES :

En 2019, un léger fléchissement des sorties de mesures, associé à un léger accroissement des entrées de mesures, a permis de retrouver une activité de fin d'année supérieure à celle du début d'année. Cela n'avait pas été le cas depuis 2016.

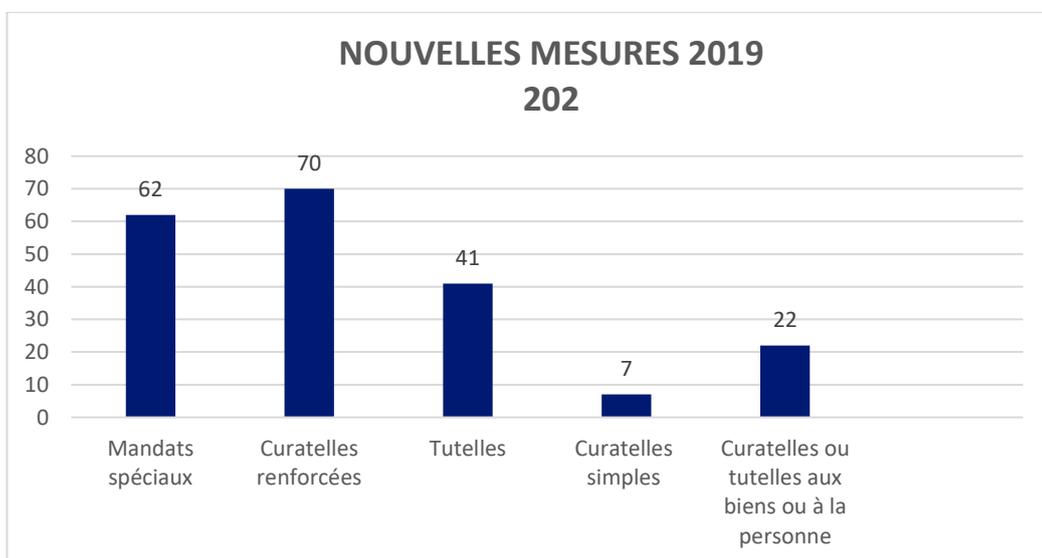
Le niveau des flux entrées et sorties a progressé par rapport à 2018, générant ainsi un accroissement de la charge de travail globale du service.

01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	31/12/2019
2192	202	190	2204



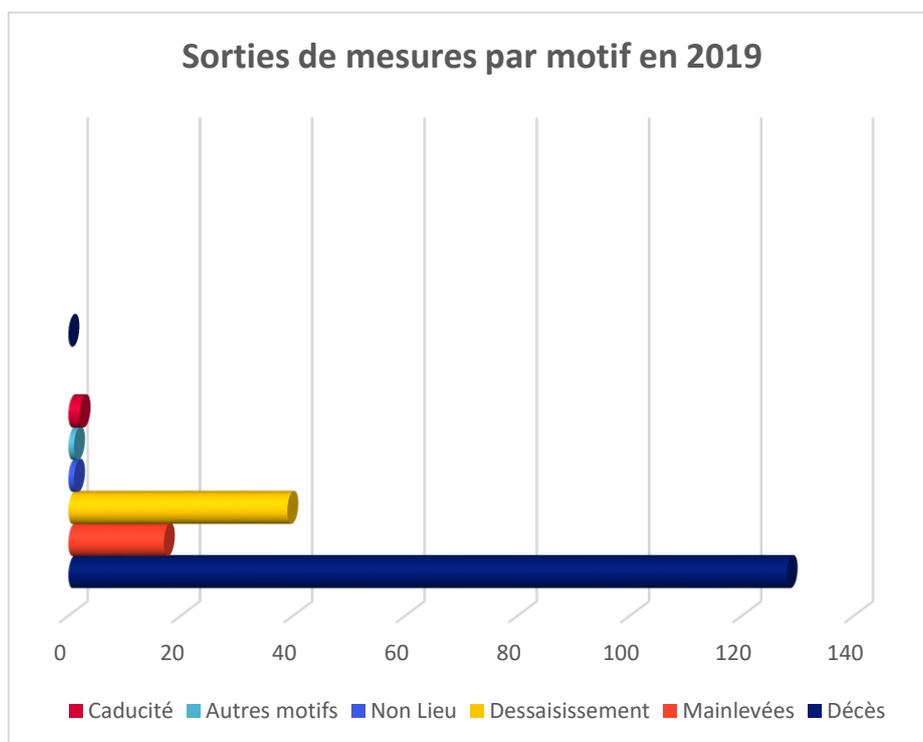
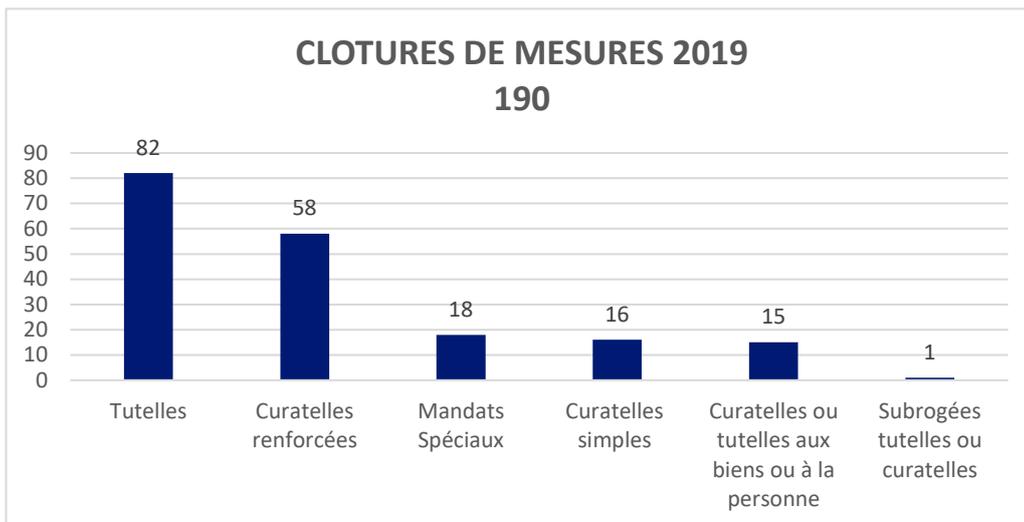
La répartition des nouvelles mesures au cours de l'année s'est plutôt concentrée sur les 6 premiers mois avec un fléchissement habituel dans l'été et un « pic » en octobre.

Sur la répartition par type de mesure, hormis une baisse relativement significative des mandats spéciaux par rapport à l'année antérieure, pas de remarque particulière.



S'agissant des clôtures de mesures, les variations par type de mesure s'établissent à peu près dans le même ordre de grandeur qu'en 2018.

Les mesures clôturées sont en majorité des tutelles ce qui est cohérent avec le nombre de décès qui est le motif majoritaire de sorties de mesure et concerne essentiellement les personnes en EHPAD.



LE SERVICE DELEGUE AUX PRESTATIONS FAMILIALES (D.P.F)

Ce service prend en charge les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) qui sont prononcées par les Juges des Enfants.

01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	31/12/2019
60	16	17	59

Après une baisse d'activité en 2018, la situation s'est heureusement stabilisée en 2019.

Nous pouvons constater que les sorties du dispositif ont majoritairement été liées à une amélioration de la situation des bénéficiaires justifiant la mainlevée de la mesure par le Magistrat.

La durée d'exercice de ces mesures se trouve répartie de la façon suivante : 4 de moins de 2 ans, 4 de 2 ans à 4 ans et 4 de plus de 6 ans.

Cette situation peut être analysée comme le reflet de la diversité des situations des familles suivies.

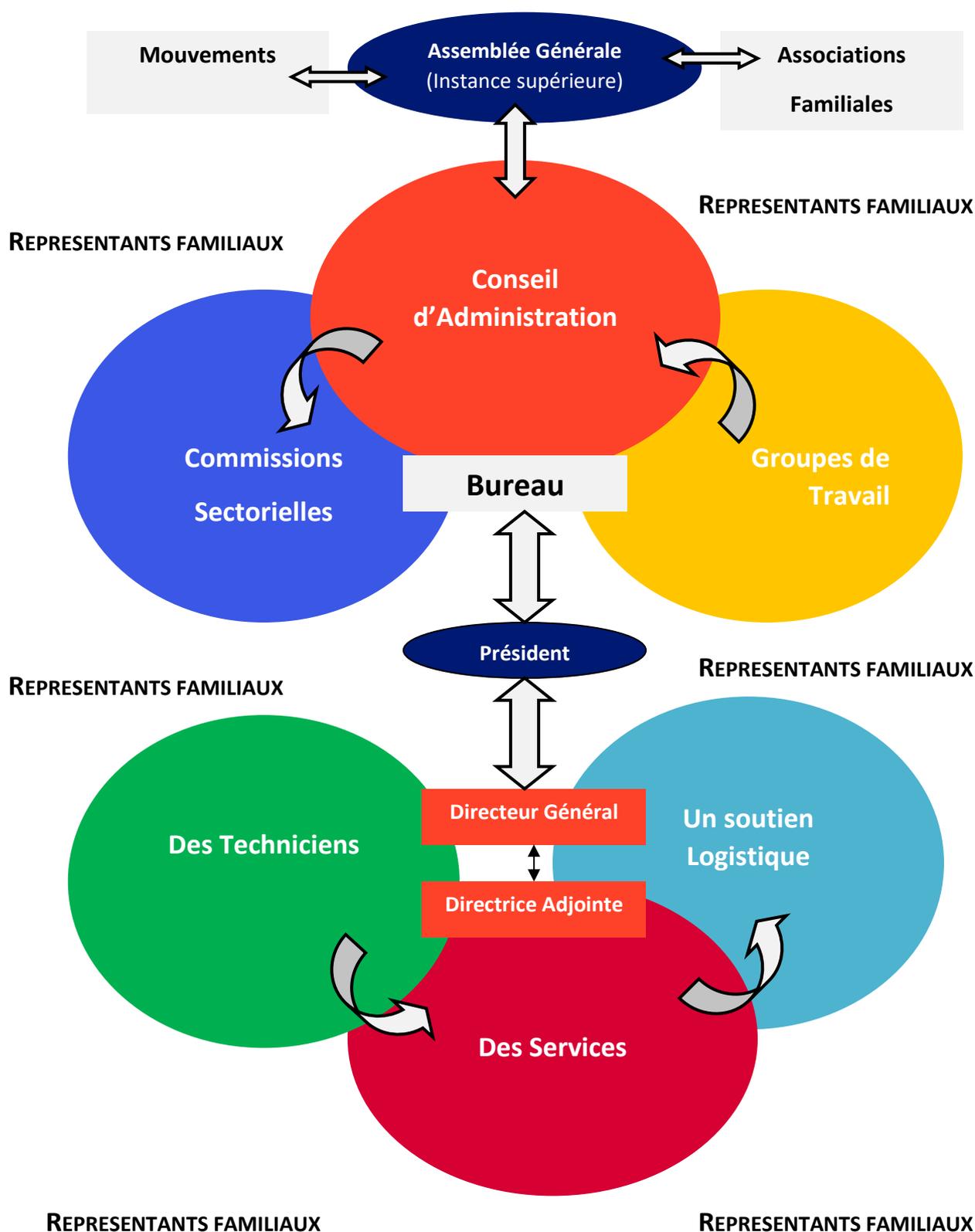
Couplée à l'accompagnement exercé, l'amélioration du niveau global des ressources contribue sans nul doute à favoriser la sortie du dispositif.

MOTIFS DE SORTIE	NOMBRE
Non renouvellement ou mainlevée par le magistrat du fait de l'amélioration constatée	12
Mainlevée pour défaut de coopération	1
Orientation vers autre mesure	1
Perte des prestations	3

8. Photographie de l'Institution UDAF.

En référence aux textes qui la régissent

(art. L. 211-1 à L.211-14 du Code de l'Action Sociale et des Familles)



RAPPORT FINANCIER

REPARTITION DES CHARGES PAR SERVICE

CHARGES	VIE ASSOCIATIVE		P.J.M.		D.P.F		MASP		I.S.T.F		P.C.B.	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Achats stockés, approvisionnements autres		306	1 422	575								
Combustibles et Carburants	1 014	701	22 236	20 088	1 436	1 432	1 568	1 572	114,01			
Produits d'Entretien	124	128	1 649	4 396	41	64	41	64				
Achats non stockés de matières & fournitures	570	892	18 870	18 608	285	344	285	351				
TOTAL ACHATS	1 708	2 028	44 177	43 667	1 763	1 840	1 894	1 988	114	0	0	0
Autres Prestations de Services	2 933	2 271	1 652	1 348	17	22	17	22		800		
Locations Immobilières et Mobilières	2 540	3 832	63 973	76 300	3 568	4 546	3 877	4 950	259,9			
Charges locatives et de copropriété	1 357	1 057	41 531	29 378	838	523	859	544	21,16			
Entretien, réparations & maintenance	2 503	2 795	87 090	82 922	1 527	1 373	1 549	1 394	12,73			
Primes d'assurance	748	602	17 819	19 076	1 297	343	1 420	348	122,8			
Documentation et Cotisations	2 670	3 784	33 532	28 903	709	318	411	203			343,22	
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	12 750	14 341	245 597	237 926	7 957	7 125	8 132	7 460	417	800	343	0
Personnel extérieur à l'association			76 914				3 090					
Rémunération d'intermédiaires & honoraires / Actes	5 340	2 011	58 527	114 033	927	927	927	927				
Publications, relations publiques	6 572	5 882	10 992	11 288	793	467	793	467	820,8	1402,4		
Déplacements, missions, réceptions	8 201	10 523	19 826	23 804	1 149	964	841	819	0,87			
Frais postaux & télécommunications	4 424	3 218	115 554	103 036	1 812	1 512	1 812	1 512	5,4			
Services bancaires & assimilés	19	11	1 428	1 694	58	0	422	148				
Cotisations autres	10 651	10 915	4 062	3 808	63	51	63	51				
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 205	32 560	287 301	257 664	4 801	3 922	7 948	3 924	827	1 402	0	0
Taxe sur les salaires	12 241	9 303	183 222	110 476	8 132	5 874	6 306	6 500	1898,41	1229,73		
Autres impôts & taxes sur rémunérations	3 263	3 280	53 732	49 238	2 028	2 481	1 815	2 093	447,49	300,12		
Taxe foncières / Taxe cadastrale	606	549	18 995	17 193	303	274	303	274				
TOTAL IMPÔTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES	16 110	13 132	255 949	176 906	10 463	8 630	8 424	8 867	2 346	1 530	0	0
Rémunération du personnel	130 307	116 219	2 166 518	2 022 391	96 080	88 414	80 796	74 681	18266	12248,7	4801,64	
Charges de Sécurité Sociale	30 304	33 516	467 239	572 485	22 638	27 124	16 594	25 632	5213,01	5559,34		
Charges sociales autres	16 624	17 788	292 767	305 161	10 741	11 861	8 367	9 522	2452,42	177,59		
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	177 235	167 524	2 926 524	2 900 037	129 459	127 398	105 757	109 834	25 931	17 986	4 802	0
Charges diverses de Gestion Courante			13	4								
Subventions versées aux Associations Familiales	15 687	15 439										
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 687	15 439	13	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêt d'emprunt / Agios												
Charges diverses	0											
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges sur exercices antérieurs et exceptionnelles	516	9 081	8 978	2 314	35	32	35	32				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	516	9 081	8 978	2 314	35	32	35	32	0	0	0	0
Dotations d'exploitation aux amortissements	4 444	3 655	161 800	134 125	737	55	1 587	905				
Dotations d'exploitation aux provisions	6 424	4 161	27 310	21 815	305	657	350	612				
charges Divers												
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	10 868	7 816	189 110	155 940	1 042	712	1 938	1 517	0	0	0	0
Impôts sur les sociétés												
Engagements à réaliser sur Subvention		0							29000	29000	9855,14	
TOTAL IMPÔTS SUR LES SOCIETES	0	0	0	0					29 000	29 000	9 855	0
TOTAL CHARGES	270 079	261 921	3 957 650	3 774 458	155 521	149 658	134 127	133 621	58 635	50 718	15 000	0

REPARTITION DES PRODUITS PAR SERVICE

PRODUITS	Vie Associative		M.J.P.M.		D.P.F.		M.A.S.P.		I.S.T.F.		P.C.B.	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Dotations D.G.F. (Financeurs)			3 191 704	3 108 375	158 452	147 824	165 222	176 448				
Produits de tarification			0									
Participation des majeurs protégés			797 610	684 933								
TOTAL PRESTATIONS DE SERVICE	0	0	3 989 314	3 793 308	158 452	147 824	165 222	176 448	0	0	0	0
Fonds Spécial	199 123	196 651										
Subvention partenaires (Agefiph, Micro-Crédit...)			594	14 514		100		400	29000	29000	15000	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	199 123	196 651	594	14 514	0	100	0	400	29 000	29 000	15 000	0
Indemnités d'occupation et mises à disposition	11 755	12 595										
Produits des Mairies (Médaille de la Famille)												
Cotisations reçues	3 194	3 941										
Congé représentation												
Remboursement frais de formation	369		23 880	17 924	1 760	4 742		4 178				
Autres produits divers de gestion courante	34 950	26 653	4	7								
TOTAL PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	50 268	43 189	23 883	17 930	1 760	4 742	0	4 178	0	0	0	0
Revenus de Valeurs Mobilières de Placement			73	726			153	152				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	0	73	726	0	0	153	152	0	0	0	0
Produits sur exercices antérieurs			8 623	1 924								
Produits de cession d'éléments d'actif			10									
Quote-parts de subventions d'investissement	3 799	3 799										
Produits exceptionnels autres	4 445	933			42	6	42	6				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 244	4 732	8 633	1 924	42	6	42	6	0	0	0	0
Reprises sur provisions			2 845				791					
Produits Divers												
TOTAL FONDS DEDIES	0	0	2 845	0	0	0	791	0	0	0	0	0
Transferts de charges d'exploitation	3 970	1 993	13 394	5 541	791	0						
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	3 970	1 993	13 394	5 541	791	0	0	0	0	0	0	0
Report Ressources non utilisées s/subv.									29635	21800	0	
TOTAL PRODUITS	261 606	246 564	4 038 737	3 833 943	161 045	152 673	166 209	181 184	58 635	50 800	15 000	0

	Vie Associative		M.J.P.M.		D.P.F.		M.A.S.P.		I.S.T.F.		P.C.B.	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
RESULTATS COMPTABLES	-8 473	-15 357	81 087	59 485	5 525	3 015	32 082	47 563	0	82	0	0
CHARGES NON OPPOSABLES	0	0	100 649	42 580	-1 269	209	0	0	0	0	0	0
RESULTATS ADMINISTRATIFS A AFFECTER	-8 473	-15 357	181 736	102 065	4 256	3 224	32 082	47 563	0	82	0	0
Reprise de l'Excédent 2017			20 390		5 618							
RESULTAT FINAL A AFFECTER	-8 473	-15 357	202 126	102 065	9 874	3 224	32 082	47 563	0	82	0	0

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

(Vie Associative et Services en liste)

	2019	2018
Dotations et produits de tarifications	4 353 988	4 160 846
Fonds Spécial & Subventions	278 629	267 439
Subventions de fonctionnement autres		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	18 947	7 534
Produits de gestion courante autres		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 651 564	4 435 819
Achats stockés, approvisionnements autres		
Achats et charges externes autres	660 933	616 646
Impôts, taxes et versements assimilés	293 292	209 065
Salaires et traitements	2 496 769	2 313 953
Charges sociales	872 940	1 008 826
Dotations aux amortissements sur immobilisations	202 958	163 141
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Subventions versées aux associations		
Charges de gestion courante autres	15 700	15 443
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 542 592	4 327 074
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	108 972	108 745
Produits des Valeurs Mobilières de Placement	3071	878
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)	3 071	878
Intérêts et charges assimilées		2845
TOTAL CHARGES FINANCIERES (4)	0	2845
RESULTAT FINANCIER (3-4)	3 071	-1 967
RESULTAT COURANT (1-2 + 3-4)	112 043	106 778
Produits exceptionnels sur opérations de gestion et divers	16962	6668
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises exceptionnelles sur provisions, transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)	16 962	6 668
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9565	11457
Charges exceptionnelles sur opérations de Capital		
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)	9 565	11 457
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	7 397	-4 789
Report des Ressources non utilisées	29 635	29 000
Engagements à réaliser	38 855	36 200
Impôts sur les bénéfices	0	0
RESULTAT INTERMEDIAIRE	110 220	94 789
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)	4 701 232	4 472 365
TOTAL DES CHARGES (2+4+6)	4 591 012	4 377 576

BILAN GLOBAL : ACTIF

(Vie Associative et Services)

	BRUT	Amortissements	NET	
			2019	2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, progiciels et logiciels	72 800	72 731	69	16 545
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Parking	113 170		113 170	113 170
Constructions	2 968 219	1 952 792	1 015 427	746 308
Installations techniques, matériels et outillages	4 951	1 982	2 969	2 663
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 021 275	765 519	255 756	174 110
Immobilisations corporelles en cours			0	209 748
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres Crédit Agricole	198		198	198
Dépôts et cautionnements				
Prêts / avances aux majeurs protégés	10 358		10 358	7 821
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 190 971	2 793 024	1 397 947	1 270 563
Avance et acomptes versés sur commande			0	0
CREANCES DE GESTION				
Usagers et organismes financeurs	135 252		135 252	118 470
Etat – subventions à recevoir				
Autres créances	18 265		18 265	96 007
TOTAL CREANCES	153 517	0	153 517	214 477
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs Mobilières de Placement	885 408		885 408	882 410
Instruments de Trésorerie	97 452 511		97 452 511	98 924 048
Banques, CCP, Caisse	1 324 969		1 324 969	1 151 824
TOTAL COMPTES FINANCIERS	99 662 888	0	99 662 888	100 958 282
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34 516		34 516	52 786
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34 516	0	34 516	52 786
TOTAL ACTIF	104 041 892	2 793 024	101 248 868	102 496 108

BILAN GLOBAL : PASSIF

(Vie Associative et Services)

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds associatifs sans droit de reprise	48 221	48 221
Réserves	2 110 215	2 050 215
Report à nouveau	-49 852	-23 228
Résultat de l'exercice	110 220	94 788
Subventions d'investissement	9 066	12 865
TOTAL FONDS PROPRES	2 227 870	2 182 861
Résultat sous contrôle	256 341	194 929
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	256 341	194 929
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	220 582	186 192
TOTAL PROVISIONS	220 582	186 192
Fonds dédiés sur subventions	45 420	36 200
TOTAL FONDS DEDIES	45 420	36 200
COMPTES DE GESTION		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	56,00	
Dettes financières diverses	15 687	15 439
Avances et subventions à reverser	79 692	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 078	86 535
Dettes fiscales et sociales	677 676	690 192
Dettes sur immobilisations (retenues de garanties)		
Dettes autres		
COMPTES GERES POUR DES TIERS		
Comptes des majeurs protégés	97 628 464	99 103 758
Fonds Assedic pour impayés d'énergie		
TOTAL DETTES	98 498 653	99 895 924
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	101 248 866	102 496 106

INVESTISSEMENTS 2019

Immobilisations corporelles		
Installations / Agencement / Aménagements	386 384	Travaux de menuiserie, de chauffage et de peinture dans la salle de restauration, salles de réunion
Mobilier Matériel	19 595	Sèches mains, 12 mobiles Samsung, réfrigérateur et sièges
Matériel informatique	113 002	Scanners, tours, grand écran pour PC, tablettes pour les administrateurs, imprimantes, PC
TOTAL	518 981	

Solange VANIER
Présidente

Thierry LE PANSE
Directeur Général

Katia KARA-MOHAMED
Directrice Adjointe

Responsable Vie Associative
Georges ISABELLE

Secrétariat rattaché à la Direction
Anthony ROZEC

Service Vie Associative

Chargés de Mission

Émilie DANG
(en charge du PCB)

Bastien PÉAN
(réfèrent Communication)

Assistante Vie Associative

Christine PETEAU
Réfèrent ISTF

Nathalie MATHOU
Adulte-relais

Jeannette BIANU NLANDU

Service Comptabilité

Responsable Technique
Claire VIGNERON

Techniciens

Élodie BIDAULT
Anne-Claire VERNOUILLET
Nathalie ROZE

Opérateurs

Hélène BLAITEAU
Martine GRANGE
Lucie MARGUERITTE
Alison SAINTORANT
Eddy THEVENIN

Chef de Service
Gabin DESMORTREUX

Secrétariat Standard Accueil

Assistante
Murielle MORIN

Service Administratif

Sandra DEPOND
Valérie DURAND
Laëtitia GOUSSEAU
Alison SAINTORANT

Service Courrier

Maria CASSEGRAIN
Najia EL HUSSEINI
Mégane LE GOFF
Marie-Hélène MOORGAIN
Marie-Véronique MOORGAIN
Yasmina REALI

Administrateur Réseau
Nathalie HAUPAIS

Secrétariat Équipe d'Encadrement
Sandrine COYAU

Responsable Administrative Comptable & Financière
Françoise MERMOUD

Caroline MORVANT
Cheffe de Service

Pascal MARCADET
Chef de Service

Laurie RENAULT
Cheffe de Service

Service PJM

Mandataire à la Protection des Majeurs

Flavie BRIANT
Mélanie ESQUERRE
Sylvain FERRE
Sarah GUERRY
Stéphanie HOLLIE
Séverine LABY
Michel LE GAL
Isabelle MENON
Hayat NECHE
Kévin POIRIER
Julien ROCHE
Christelle SAPIN
Julie DE MALEZIEU
Marie-Hélène TINSEAU

Service MASP - MAJ - DPF

Unité Service Social

Responsable Technique
Benoît BREDON

Conseillères en Économie Sociale et Familiale

Stéphanie BAILLY
Laurane DESAUNAY
Caroline DURAND
Justine LE GOFFIC
Céline SANS

Assistante
Sylvie GALAND

Service PJM

Mandataire à la Protection des Majeurs

Marc ASSANTE
Caroline BUGNY
Laura GUIBERT
Stéphanie IGEL-MORIN
Aude LABESSE
Yasmina N'GUYEN
Arnaud PINSARD
Coralie PRA
Primaël SEIGNEURIN
Fanny VIEIRA
Kévine YAMBILA
Dalel YANAT

Unité Ouverture et Fermeture des Mesures

Responsable Technique
Caroline DERIANO

Mandataires à la Protection des Majeurs

Anaïs DESMOULIERES
Laure LEVEAU
Marion OLIVIER

Secrétaires

Véronique AUCUIT
Dorothee DENIER

Service PJM

Unité Juridique et Patrimoniale

Responsable Technique
Adrien BIET

Attachés Juridiques

Chloé LEMAIRE
Nathalie MATHOU
Héloïse VEILLEROBE

Techniciens

Emmanuel MERMOUD
Laurie RENAULT

Mandataire à la Protection des Majeurs

Damien AUDOUX
Muriel BELLORINI
Chantal BEYLER
Sandrine BREMONT
Christel GIBERT
Ophélie LAMBERT
Stéphanie METIVIER
Christelle HUBERT
Caroline PLISSON
Lydie VERHAUVEN

RAPPORT D'ORIENTATION

Dans l'éditorial « *Info Familles en Loir-et-Cher* » de janvier 2019, j'avais exprimé des vœux de grands changements pour l'année 2020.

Pour notre Union départementale, ces changements sont déjà visibles, la nouvelle identité graphique, première étape vers une stratégie de communication nous est devenue familière. La commission communication s'investit pour proposer de nouveaux outils de communication, avec l'arrivée de nos deux jeunes chargés de mission : Émilie DANG et Bastien PÉAN. Communication tous azimuts, refonte de nos plaquettes « services de l'UDAF », du journal « Info Familles en Loir-et-Cher », création d'une page Facebook, site internet, etc. sont en chantier.

Les commissions sectorielles et groupes de travail n'ont hélas pas pu se tenir comme à l'accoutumée, l'épisode de COVID-19, avec un confinement total, pendant deux mois, a mobilisé l'équipe de direction pour mettre rapidement en place une réorganisation du travail de tous les salariés tout en gardant le contact avec nos usagers les plus vulnérables. Je remercie les bénévoles qui ont répondu à l'appel des mandataires judiciaires lorsque le contact était rompu pour prendre des nouvelles des personnes vulnérables injoignables par téléphone.

Début juin, le retour dans les locaux de tous les salariés a nécessité la réorganisation des bureaux, tous les espaces ont été mobilisés en totalité, dont la salle Paul Bourdier et la salle des associations.

La commission santé a repris ses travaux, en respectant les consignes sanitaires. Dans le cadre du renouvellement des représentants des usagers au sein des 17 établissements de santé du Loir-et-Cher, l'ARS Centre-Val de Loire a retenu des représentants de l'UDAF dans 12 établissements.

Suite aux élections municipales 2020, le renouvellement d'un délégué familial au sein des Conseils d'Administration des CCAS a mobilisé nos administrateurs pour une représentation de l'ensemble des familles dans les communes où cette structure municipale d'aide sociale légale est toujours présente. Hélas, les CCAS sont en nette diminution (plus d'obligation pour les communes de moins de 1000 habitants, compétence transférée au CIAS en totalité).

Quant à mes vœux de changements pour redonner confiance aux familles et améliorer leur quotidien, force est de constater que les réformes se font attendre. Le nombre d'enfants par femme continue de baisser, preuve d'une perte de confiance, la sous-indexation des prestations familiales a été reconduite en 2019, la majoration des indemnités journalières accordée aux assurés ayant au moins 3 enfants à charge à partir du 31ème jour d'arrêt de travail a pris fin en juillet 2020.

Sur les grandes réformes : la réforme de l'APL est repoussée à 2021. La création d'une 5ème branche de la Sécurité Sociale consacrée au soutien à l'autonomie est attendue. Quelle sera la place des aidants et des tuteurs familiaux dans cette nouvelle branche ? La protection juridique des majeurs doit devenir une politique publique à part entière en lien avec les politiques de soutien aux personnes en situation de handicap, de vulnérabilité ou de dépendance.

Alors, avec une Assemblée Générale repoussée en septembre 2020, mon rapport d'orientation ne se limitera pas à cette année, nous devons anticiper et nous projeter en 2021, en espérant que la crise sanitaire sera derrière nous ou du moins à minima.

La Convention d'Objectifs signée avec l'UNAF pour 4 ans (2016-2020) se poursuivra jusqu'en 2021. Rapidement, nous devons réfléchir au choix d'actions innovantes à mener dans la future convention d'Objectifs pour 2022-2026 au titre de la part II.

La prospection pour faire adhérer de nouvelles associations familiales ou associées est toujours d'actualité. L'écriture du projet associatif est arrivée à son terme, reste à le mettre en forme pour vous le présenter pour adoption définitive.

Lors du prochain Conseil d'Administration, je proposerai la constitution de deux groupes de travail pour remettre en place une conférence départementale des mouvements familiaux afin de renouer le lien avec nos fédérations départementales et associations adhérentes à l'UDAF. Le but de cette conférence est d'échanger sur des problématiques communes, d'apporter notre aide et notre expertise aux associations familiales qui en sentiraient le besoin.

Le second groupe de travail, pourrait travailler sur l'organisation d'une « *Fête départementale des Familles* » pour une éventuelle première fête en septembre 2022.

Nous avons besoin de vous tous pour rendre notre UDAF, plus vivante, plus visible, au service de toutes les familles du Loir-et-Cher, je compte sur vous.

Je remercie tous les membres du Conseil d'Administration et nos représentants familiaux pour leur engagement. Merci à tous les salariés pour leur travail au quotidien, leur investissement et leur disponibilité, au Directeur Général et à l'Équipe d'Encadrement pour avoir mis en place un plan de continuité des services à distance ou sur le site.

Solange VANIER
Présidente



LEXIQUE

AFC	Associations Familiales Catholiques
AFR	Association « Familles Rurales »
AIEI	Association Intercommunale pour l'Education et l'Insertion
AG	Assemblée Générale
ALCV	Association de Loisirs et Culture en Vienne
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANJI	Association Nationale des Juges d'Instance
ANMJPM	Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
APL	Allocation Personnalisée au Logement
ASLD	Accueil Soutien et Lutte contre les Détresses
ALP	Accueil de Loisirs Périscolaire
APA	Aide Personnalisée d'Autonomie
APAHAV	Association des Parents et Amis des handicapés Actifs du Vendômois
APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
APF	Association des Paralysés de France
ARS	Agence Régionale de Santé
ASEPT Touraine	Association de Santé et Prévention sur les Territoires de Touraine
BIJ	Bureau d'Information Jeunesse
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAFI	Commission des Aides Financières Individuelles
CAL	Commission d'Affectation de Logement
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départemental
CDAD	Conseil Départemental d'Accès au Droit
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CDI	Conseil Départemental d'Insertion
CDU	Commission Des Usagers
CESF	Conseiller-ère en Economie Sociale et Familiale

CH	Centre Hospitalier
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille
CLCA	Complément de Libre Choix d'Activité
CLIN	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNAFC	Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion
CORALHI	Commission d'Orientation pour l'Accès à l'Hébergement, au Logement et à l'Insertion
CPOG	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRA	Commission de Recours Amiable
CSF	Confédération Syndicale des Familles
CVL	Centre-Val de Loire
DACS	Direction des Affaires Civiles et du Sceau
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
DGF	Dotation Globale de Financement
DMP	Dossier Médical Personnel
DPF	Délégué aux Prestations Familiales
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EFA	Enfance et Familles d'Adoption (Association des Foyers Adoptifs de Loir & Cher)
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ELAN	Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
ESAT	Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail
EVS	Espace de Vie Sociale
FDADMR	Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural
FEGAPEI	Fédération Nationale des Associations Gestionnaires au Service des Personnes Handicapées
FF	Familles de France
FNAT	Fédération Nationale des Associations Tutélaires

FNMJI	Fédération Nationale des Mandataires Judiciaires Indépendants à la Protection des Majeurs
FRFD	Familles Rurales Fédération Départementale
FRMFREO	Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation
G.A.A.R.S	Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé
HAD	Hospitalisation à Domicile
ISBF	Information et Soutien au Budget Familial
ISTF	Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
LAEP	Lieu d'Accueil d'Enfant Parent
LFL	Lire et Faire lire
MAJ	Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MASP	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
MFREO	Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation
MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
MJPM	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
MPR	Médecine Physique et Réadaptation
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OPHLM	Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
PAD	Point d'Accès au Droit
PAJ	Point Accueil Jeunes
PCB	Point Conseil Budget
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PLDA	Plan Local de Développement Associatif
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
QVA	Quartier de Veille Active
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SSR	Soins de Suite et Réadaptation
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UNAADM	Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural
UNAF	Union Nationale des Associations Familiales



Force de proposition, de
représentation et d'expression pour
la défense de l'ensemble des
familles de Loir-et-Cher



Reconnue d'utilité publique
Ordonnance du 03 Mars 1945 et Loi du 11 Juillet 1975